

LE DEVOIR

VOL. LXXXVIII - N° 117

MONTREAL, LE MERCREDI 28 MAI 1997

88c + TPS + TVQ / TORONTO 1\$

PERSPECTIVES

De l'Atlantique à l'Oural

Les seize membres de l'Alliance atlantique et le président russe ont signé hier à Paris un accord entre la Russie et l'OTAN qui entérine définitivement la guerre froide et marque une étape importante pour l'Europe. Nos informations en page A 5.

Il y a 35 ans, le général de Gaulle, défiant les deux blocs qui jouaient quotidiennement avec le sort de la planète, avait préconisé la constitution d'une Europe indépendante, de l'Atlantique à l'Oural, pour faire contrepoids aux Américains et aux Soviétiques. A l'époque, on s'était moqué des propositions françaises. Il n'était pas réaliste, disait-on, d'espérer unifier le continent alors que des systèmes idéologiques opposés en dominaient les deux parties. Mais de Gaulle était un visionnaire. Il avait prédit, mieux que bien des observateurs, que le camp communiste était appelé à s'écrouler et que les nations, ainsi libérées, rejoindraient leur ancrage naturel, l'Europe.

Hier, les présidents russe et américain ainsi que leurs vis-à-vis de quinze autres pays ont donné corps au rêve du général de Gaulle en faisant des gestes qui vont dans le sens des idées de l'ancien président français.

Au cours d'une cérémonie au palais de l'Élysée, les chefs d'Etat et de gouvernement de l'Alliance atlantique et de la Russie ont signé l'Acte fondateur, un accord qui régit les relations politiques et militaires entre l'OTAN et Moscou et qui donne le feu vert à l'élargissement de l'Alliance atlantique aux pays d'Europe centrale et orientale. D'un côté comme de l'autre, on a souligné les avantages que l'accord représentait pour l'Europe.

Boris Eltsine a salué l'entente en disant estimer qu'elle aboutira à terme à l'édification «d'une Europe unie» et déterminera «la façon dont notre continent va entrer dans le XXI^e siècle». Du même coup, le président russe a surpris l'assistance

en annonçant que les ogives nucléaires russes ne menaceraient plus les membres de l'OTAN. Il s'agit là, bien sûr, d'un geste hautement symbolique puisqu'il faut autant de temps — une trentaine de minutes — pour «décibler» un missile nucléaire que pour le recycler. Il n'en demeure pas moins qu'en agissant ainsi, Eltsine a montré que la Russie avait vraiment rejoint le camp occidental.

Quant au président américain Bill Clinton, il s'est fait modeste devant ce que certains commentateurs russes ont qualifié de «reddition de la Russie» face à l'OTAN. Il s'est plutôt attaché dans son allocution à présenter cet accord et l'extension de l'OTAN comme une victoire pour la Russie et pour l'Occident.

Clinton a rejeté les arguments de ceux qui croient que l'OTAN va simplement déplacer un peu plus vers l'Est la ligne de division de l'Europe et que la Russie sera marginalisée dans le système de sécurité européen. Cette nouvelle OTAN «travaillera avec la Russie, pas contre elle». En effet, les Russes seront bientôt associés aux alliés grâce à un Conseil conjoint où ils prendront des décisions communes. Un tel processus, à défaut d'intégrer totalement la Russie à l'OTAN, permettra à Moscou de devenir un partenaire incontournable en Europe.

Le président américain a aussi souligné son attachement à une Europe forte et unie. «La nouvelle OTAN est l'espoir d'une Europe en paix, démocratique et non divisée», a-t-il dit. Ce message en faveur de l'Europe, il va le renouveler aujourd'hui à La Haye, aux Pays-Bas, lors des cérémonies entourant le 50^e anniversaire du lancement du plan Marshall, qui contribua non seulement à redresser l'économie européenne mais aussi à jeter les fondations de l'unification du continent dans sa partie occidentale.

Selon son conseiller à la sécurité nationale, Sandy Berger, M. Clinton «va présenter une vision pour l'avenir de l'Alliance atlantique et du partenariat entre les États-Unis et l'Europe pour les 50 prochaines années».

Sur ce plan, le discours du président américain devrait répondre aux vœux de la plupart des leaders politiques d'Europe centrale et orientale qui veulent voir leur pays adhérer à l'OTAN et à l'Union européenne le plus rapidement possible. Dans un texte émuant publié par le *New York Times*, le président tchèque Vaclav Havel prévient que la sécurité de l'Europe dépend de l'élargissement de l'alliance euro-américaine aux pays de l'Est. «Si l'Ouest ne stabilise pas l'Est, l'Est déstabilisera l'Ouest», prédit-il.

Certains observateurs ont suggéré que la signature de l'accord Russie-OTAN confirme le rôle de puissance tutélaire de Washington en Europe. Ce constat est juste mais il n'est pas aussi rebutant qu'il en a l'air. Tant et aussi longtemps que les Européens ne se seront pas entendus sur une défense commune et que des conflits ethniques subsisteront ou que des différends frontaliers n'auront pas été résolus, l'engagement américain sera plus que nécessaire pour assurer la stabilité et la sécurité du continent européen.

En offrant un partenariat à la Russie et en intégrant rapidement les pays d'Europe centrale et orientale, l'Acte fondateur et l'élargissement de l'OTAN donneront naissance à cette Europe, de l'Atlantique à l'Oural.

MÉTÉO

Montréal Ensoleillé. Max: 20 Min: 8

Québec Ensoleillé. Max: 19 Min: 5

Détails, page B 5

INDEX

Agenda..... B 6	Idées..... A 7
Annonces..... B 4	Le monde..... A 5
Avis publics.. B 6	Les sports..... B 5
Bourse..... B 2	Montréal..... A 3
Culture..... B 8	Mots croisés.. B 4
Économie..... B 1	Politique..... A 4
Éditorial..... A 6	Télévision..... B 7

ÉCONOMIE

Des résultats étincelants pour trois banques, page B 2



LES ACTUALITÉS

Pour un accès gratuit aux lois sur Internet, page A 2

CULTURE



Canal Nouvelles donnera priorité à l'actualité québécoise, page B 8

Bouchard accuse Chrétien d'être «un adversaire de la démocratie»

PAUL CAUCHON LE DEVOIR

Québec — Le premier ministre du Québec Lucien Bouchard a accusé hier soir le premier ministre Jean Chrétien d'être «un adversaire de la démocratie québécoise» et sommé Jean Charest de se prononcer sur la question de la partition du Québec. Le Bloc québécois organisait à Québec un grand rassemblement

souverainiste. De 500 à 600 personnes sont venues applaudir Lucien Bouchard, Michel Gauthier et Gilles Duceppe, les trois chefs de l'histoire du Bloc.

Le rassemblement voulait prendre le relais de l'assemblée de Jonquière, tenue la semaine dernière. «C'est là qu'une formidable vague est partie», a lancé Michel Gauthier.

En fait, les leaders du Bloc ont continué, au cours de leurs interven-

tions, de marteler leurs principaux adversaires politiques. «Ce que conteste Chrétien, c'est la démocratie québécoise», a déclaré Lucien Bouchard en référence aux propos controversés du premier ministre sur la reconnaissance d'un OUI à la majorité simple lors d'un éventuel troisième référendum. «Pas un souverainiste n'a contesté le verdict du référendum. Il n'y a pas une

VOIR PAGE A 8: BOUCHARD

■ Charest recule au Québec, page A 4

■ L'ombre de Mulroney plane sur la campagne des conservateurs, page A 4

■ Chrétien accuse Manning d'alimenter la ferveur souverainiste, page A 4

■ La presse anglophone s'interroge sur l'avenir de Duceppe, page A 4



Survivre



Claude Ryan et Claude Castonguay ont uni leurs efforts hier pour défendre la survie de l'hôpital franco-ontarien Montfort.

«Fermer Montfort nierait le principe de la dualité linguistique»

CAROLINE MONTPETIT LE DEVOIR

Toute la communauté francophone de l'Ontario serait pénalisée par la fermeture du seul hôpital francophone de cette province, l'hôpital Montfort, situé à Ottawa.

Et deux grandes voix de la politique québécoise, les anciens ministres Claude Ryan et Claude Castonguay, ont uni leurs efforts hier pour défendre la survie de l'hôpital franco-ontarien Montfort, menacé de fermeture par la commission de restructuration des services de santé de l'Ontario.

Du même souffle, les deux anciens politiciens ont profité pour défendre le principe de la dualité linguistique

canadienne. Les institutions francophones et anglophones font partie du patrimoine culturel de chacune de ces communautés, et ce, plus particulièrement encore lorsqu'elles sont minoritaires. Elles témoignent de leur droit d'avoir des choses qui leur sont propres, a fait valoir M. Castonguay. Les priver de ce droit serait la «négaration de la dualité linguistique» canadienne, a-t-il ajouté.

La commission de restructuration des soins de santé de l'Ontario, qui a déjà recommandé la fermeture de l'hôpital dans un premier rapport remis en février, doit se réunir cette semaine pour discuter de la situation des hôpitaux d'Ottawa, plus particulièrement de celle de l'hôpital Mont-

VOIR PAGE A 8: MONTFORT

LE MONDE

Chirac exhorte les Français à garder le cap

■ Nos informations en page A 5



Québec promet d'embaucher des milliers de jeunes

La cible de 15 000 départs volontaires sera atteinte d'ici la mi-juin

MARIO CLOUTIER DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Québec embauchera des milliers de jeunes dans le secteur public et parapublic si la tendance actuelle du nombre de départs à la retraite, résultat de l'entente survenue entre le gouvernement et les syndicats du secteur public en mars dernier, se maintient. Le premier ministre Lucien Bouchard a fait cette annonce hier lors de la période des questions à l'Assemblée nationale.

«Nous sommes le 27 mai aujourd'hui et, déjà, nous avons 10 800 départs confirmés. [...] Les gens de la CARRA, l'organisme qui s'occupe de la question de façon extrêmement efficace, nous annoncent qu'on va atteindre le chiffre d'au moins 18 000 départs, ce qui veut dire que nous allons pouvoir engager plusieurs milliers de jeunes.»

On peut penser que ces embauches se feront surtout dans le secteur de l'éducation puisque les enseignants doivent presque tous être remplacés, sans parler des 2500 postes qui s'ouvriront dans les maternelles à plein temps en septembre. Dans le domaine de la santé, par ailleurs, le gouvernement devra d'abord faire de la place pour les employés placés sur les listes de rappel.

Si la tendance se maintient, la cible du gouvernement de 15 000 départs volontaires d'ici le 1^{er} juillet, dans le cadre du programme de mises à la retraite, sera facilement atteinte avant la mi-juin. Hier, 10 881 syndiqués avaient en fait envoyé une demande de rentes de retraite à la CARRA (Commission administrative des régimes d'assurance et de retraite).

Si le rythme des demandes reste le même, 450 par jour présentement, cela ferait en sorte que la cible du gouvernement pourrait être atteinte dès la semaine prochaine, mais à la CARRA, on s'attend à un certain ralentissement dans les prochains jours.

«Le nombre d'enseignants qui veulent prendre leur retraite va diminuer, indique le président de la CARRA, Michel Sanschagrin, tandis que les demandes de rentes dans le secteur de la santé prendront un peu plus de temps avant d'augmenter. Les syndiqués qui sont en attente d'information en ce moment se retrouvent surtout dans ce secteur.»



«Nous avons 10 800 départs confirmés»

VOIR PAGE A 8: JEUNES

Qui se cache derrière les chefs?

Les candidats de prestige ne courent pas les rues, peu importe le parti

MANON CORNELLIER DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

Charest, Chrétien, Duceppe! À en croire les manchettes, il n'y a que trois hommes qui se font la lutte au Québec en vue du scrutin du 2 juin. Les bloquistes ont, bien sûr, appelé en renfort les autres leaders souverainistes et leur candidat vedette Yves Duhaime tandis que le chef libéral insistait sur la force de son équipe en mettant en évidence sa brochette de ministres québécois. Mais derrière ces têtes d'affiche se cache une armée de députés sortants et une nuée de candidats dont on connaît mal la stature. Jusqu'à présent, aucun chef n'a vraiment tenté de les mettre en valeur.

Il faut dire que les candidats de prestige dont l'influence déborde les frontières de leur circonscription ne courent pas les rues, peu importe le parti. Même les libéraux ont eu du mal à en trouver, l'attrait du pouvoir n'ayant pas réussi à faire oublier leur impopularité auprès des électeurs francophones. Il n'y a qu'Yvon Charbonneau (Anjou-Rivière-des-Prairies) et France Dionne (Kamouraska-Rivière-du-Loup-Témiscouata-Les Basques) qui ont accepté d'abandonner leur siège à l'Assemblée nationale pour se lancer dans l'arène fédérale. L'équipe libérale a toutefois fait un pied de nez à Jean Charest en recrutant l'ancien député conservateur d'Abitibi, Guy Saint-Julien.

Le Bloc, lui, n'a pas fait mieux qu'il y a quatre ans. Il a fait face à des luttes fratricides dans cer-

tains comtés. Dans Lotbinière, par exemple, un militant péquiste du coin, Odina Desrochers, a délogé le député sortant, Jean Landry. Furieux, ce dernier a décidé de se présenter comme indépendant. Comme en 1993, la majorité des nouveaux candidats bloquistes sont issus des exécutifs du Bloc ou du PQ.

Les conservateurs avaient la plus grosse côte à remonter puisqu'ils paraient de rien. La tâche a été si ardue qu'il a fallu que le chef comme lui-même, à la dernière minute, une vingtaine de candidats et qu'il en parachutait quelques-uns dans des comtés laissés vacants. Et plusieurs de ces recrutés sont dans la jeune vingtaine. En fait, les candidats les

VOIR PAGE A 8: CANDIDATS

• LES ACTUALITÉS •

Relations internationales

Il n'y a pas de honte à utiliser le français, dit Bouchard

PRESSE CANADIENNE

Québec — Le premier ministre Lucien Bouchard estime qu'il ne faut pas avoir honte de s'exprimer en français au Québec, même avec des investisseurs allemands.

Dans un échange à saveur économique avec l'opposition, traitant des emplois pour les jeunes, M. Bouchard a ramené sur le tapis la controverse soulevée par l'affaire des investisseurs allemands reçus en français par un haut fonctionnaire des Relations internationales, il y a deux semaines.

«J'ai vu cette espèce d'intensité, d'effervescence, a-t-il déclaré, qu'on a tenté de faire naître à la suite de cet épisode où un fonctionnaire du Québec a parlé français quand il a rencontré des visiteurs allemands. Il y a là une forme d'intolérance incroyable. Il y a une sorte de honte de la langue française, une sorte d'oubli que la langue française est une grande langue internationale et qu'en Europe, les Allemands sont habitués à entendre parler le français. Donc, nous, qui avons la chance de parler français au Québec, est-ce qu'on va se cacher et s'empêcher de le faire quand on rencontre des Allemands?»

Le vice-premier ministre Bernard Landry, qui s'était déjà porté à la défense de son haut fonctionnaire la semaine dernière, d'autant plus qu'il était accompagné par un interprète, a lui aussi relancé le débat en affirmant que la majorité des 14 000 jeunes qui quittent le Québec pour trouver des emplois ailleurs au Canada le font surtout parce qu'ils sont incapables de s'exprimer en français.

«Personne, a-t-il affirmé, ne veut que les jeunes, quel que soit leur horizon linguistique, ne quittent le Québec, mais il est entendu qu'un jeune, dans le Québec contemporain, qui ne parle pas la langue du lieu, vit un problème que nous avons tous le devoir d'aider à régler.»

La déréglementation en environnement

Des milliers de marais sans protection?

Le projet de Québec prévoit de faciliter le remblayage et l'assèchement

L'ancien ministre libéral de l'Environnement du Québec, Clifford Lincoln, avait fait franchir au Québec une étape importante en 1989 en élargissant un des deux piliers de sa principale loi de façon à forcer, par le moyen de l'article 22, l'examen préalable des répercussions environnementales de tout projet affectant les cours d'eau et, grande première québécoise à l'époque, l'ensemble des milieux humides du Québec, privés ou publics. Le Québec rejoignait alors le peloton de tête des États nord-américains.

LOUIS-GILLES FRANCOEUR
LE DEVOIR

Le projet de «révision des systèmes d'autorisations» en préparation au ministère de l'Environnement et de la Faune (MEF) prévoit de permettre l'assèchement et le remblayage des milliers de marais et milieux humides du Québec qui ne sont pas directement reliés à un cours d'eau sans l'examen des impacts et l'autorisation ministérielle préalable, prévue actuellement par la Loi québécoise de l'environnement.

C'est ce que révèle une version administrative de la «révision» des autorisations juridiques actuelles, un euphémisme pour désigner la disparition, le transfert ou l'allègement des verrous mis en place par les gouvernements provinciaux successifs depuis 20 ans pour protéger l'environnement et les principaux écosystèmes québécois.

La plupart de ces allègements ont été réclamés par les fonctionnaires du MEF, qui manquent de moyens pour assumer les missions législatives en cause, et par des ministères québécois à vocation économique. Aucune entreprise ou association industrielle n'a, du moins ouvertement, jamais réclamé cet émondage massif des contrôles législatifs et réglementaires.

Selon la version obtenue par *Le Devoir*, le MEF entend se débarrasser du libellé qualifié de «trop large» de l'article 22 de la loi, qui exige un examen préalable de toutes les activités susceptibles d'affecter les cours d'eau. Le document, expédié dans une enveloppe anonyme, précise que le ministère a fait fi de sa propre loi depuis deux ans en autorisant en vrac, et sans examen, des dizaines de municipalités à creuser des cours d'eau en milieu agricole, où ils ont le statut juridique de

fossés d'évacuation. Contrairement aux dispositions de la loi, le MEF s'est contenté d'exiger qu'on s'engage à respecter les dispositions de ses guides de bonnes pratiques.

Le projet de loi légaliserait par ailleurs le creusage des cours d'eau «déjà aménagés en milieu agricole», ce qui signifie que Québec abandonne tout espoir de redonner vie aux 20 000 kilomètres de cours d'eau du Québec habité, artificialisés au cours des 30 dernières années au coût de 50 millions dans le cadre du programme Sol-Plus du ministère de l'Agriculture.

D'autre part, le système d'autorisation de LQE ne viserait plus les habitats fauniques terrestres, désormais protégés uniquement par la Loi sur la conservation de la faune. Les petites îles du Saint-Laurent (moins de 50 ha) ne seraient plus protégées par la loi, elles non plus, mais laissées aux MRC parce que leur cas relèverait de l'aménagement territorial. Québec n'exigerait plus d'analyse d'impacts ni d'autorisation préalable pour le captage des eaux de surface et souterraines lorsqu'un utilisateur se contenterait de prélever moins de 75 mètres cubes par jour. Le MEF se contenterait d'exiger des informations sur les volumes pompés pour obtenir gratuitement des données hydrogéologiques.

La future politique sur la protection des

eaux souterraines, révèle le document, proposera de refiler aux futurs «comités de gestion des nappes» des MRC la responsabilité de résoudre les conflits d'usage entre citoyens, agriculteurs et industriels. Le MEF estime que les nouvelles dispositions du Code civil, qui assurent un droit d'usage des eaux souterraines contre ceux qui les utiliseraient de façon contraire à l'intérêt général, permettront aux citoyens, qui en ont les moyens, d'obtenir justice.

La loi permettra cependant au ministre une autorisation préalable pour exploiter les eaux souterraines mais uniquement dans les régions où elles seront menacées d'assèchement ou de surexploitation. Le règlement sur la gestion des eaux souterraines sera par ailleurs amendé, prévoit le projet obtenu par *Le Devoir*, de façon à établir une norme générale interdisant toute contamination et tout assèchement. En ce qui a trait au contrôle des activités de construction des petits puits, le MEF s'en remettra à la Régie du bâtiment, qui aurait accepté de gérer une partie des éléments du projet de règlement sur le captage des eaux souterraines, toute contamination et tout assèchement. En ce qui a trait au contrôle des activités de construction des petits puits, le MEF s'en remettra à la Régie du bâtiment qui aurait accepté de gérer une partie des éléments du projet de règlement sur le captage des eaux souterraines.



Vous avez un faible pour la MILLENIA? Il ne vous reste plus qu'à joindre les Mensa!

En vous portant acquéreur d'une Millenia S, ne soyez pas surpris de recevoir autant d'éloges

et de compliments. Car derrière cette silhouette harmonieuse aux lignes fluides, se cache un moteur à

cycle Miller unique au monde : un puissant V6 à 24 soupapes et DACT équipé d'un système

de surcompression hautement efficace qui utilise très peu de puissance pour fournir une accélération

maximale à bas régime. Ce qui explique pourquoi les magazines *Ward's Auto World* et *Ward's Engine*

and *Vehicule Technologie Update* l'ont inscrit sur la liste des «Meilleurs moteurs» en 1997.

Elle possède une structure de châssis surprenante, une suspension pleinement équilibrée et un intérieur

spacieux et ergonomique. De plus, *l'Automobile Magazine* la considère depuis

deux ans, comme «le point de référence des berlines de luxe». Alors, avant de faire l'essai d'une autre

berline, voici un petit conseil : méfiez-vous des salles de montre clinquantes, lisez tous les

prospectus attentivement et assurez-vous d'inscrire la Millenia S sur votre liste.

Les gens fûtés le font toujours.



MILLENIA S

LOCATION À PARTIR DE

488\$*

par mois / 24 mois

LOCATION Personnalisation MAZDA

mazda
EMPORTE-MOI™

Visitez notre site internet : www.mazda.ca

Pour un accès gratuit aux lois sur Internet

La commission de la Culture propose une approche graduelle mais volontaire de l'inforoute

MICHEL VENNE
DE NOTRE BUREAU
DE QUÉBEC

Une commission parlementaire formée de députés péquistes et libéraux recommande unanimement au gouvernement d'étudier la possibilité de rendre disponibles gratuitement sur le réseau électronique Internet les lois, les règlements et les autres documents publics.

Le président de la commission, l'ancien ministre Jean Garon, estime qu'il serait normal que ces documents, disponibles seulement sur paiement d'un tarif, le soient désormais sans frais. «Nul n'est censé ignorer la loi», dit-il.

Dans leur rapport, les députés font remarquer que les lois canadiennes et américaines sont disponibles sur Internet sans frais de consultation et de reproduction.

Au Québec, le texte d'une loi obtenu par Internet coûte le même prix que son exemplaire sur papier disponible à l'Éditeur officiel. Et c'est l'internaute qui doit imprimer sa copie. La *Gazette officielle*, qui recense les règlements adoptés par l'Assemblée nationale, est disponible sur abonnement, au coût minimum de 108\$ par année.

La disponibilité des lois et des règlements du Québec sur Internet aurait pour effet d'accroître le contenu de langue française, un objectif poursuivi par Québec, et pourrait contribuer à l'essor de l'industrie des banques de données, estime la commission.

Il s'agit en quelque sorte de définir l'information gouvernementale comme «une ressource naturelle accessible à tous».

La commission de la Culture de l'Assemblée nationale a rendu public hier le rapport d'une consultation menée en octobre dernier sur les enjeux de l'inforoute pour la culture et la démocratie au Québec. 76 personnes et organismes avaient participé aux audiences publiques.

Le rapport comporte 47 recommandations et dénote, de la part des députés, une approche équilibrée, à la fois volontaire et graduelle.

Ils insistent sur deux priorités : la promotion de contenus en langue française et l'accès démocratique à l'information et aux moyens de communication.

Ils voient l'inforoute comme un levier de développement social, économique et culturel. Et en particulier, observe la députée de Rimouski, Solange Charest, un moyen pour les gens vivant en régions éloignées des centres urbains d'avoir accès à l'enseignement et aux services médicaux, de faire du commerce à distance ou de diffuser leurs centres des compétences développées en région. En ce sens, Internet peut devenir «un outil essentiel de développement régional».

Les 16 députés signataires estiment qu'Internet constitue une chance plutôt qu'une menace pour la société québécoise. Mais ils croient que le sentiment d'urgence évoqué par les promoteurs de ces réseaux ne correspond pas à la réalité. En ce sens, ils croient préférable d'implanter graduellement sur l'inforoute les services gouvernementaux par le recours à des projets-pilotes autant pour l'enseignement et la santé que le télétravail au sein de l'administration publique.

«En commençant nos travaux, nous mettons plutôt les freins et nous mettons l'accent sur les inquiétudes que suscitait ce virage majeur pour notre société», rappelle la députée Marie Malavoy. Au fur et à mesure des progrès de nos travaux, on a vu apparaître non seulement les dangers mais tout le potentiel que recèlent les inforoutes», dit-elle.

De son côté, Pierre-Étienne Laporte a été frappé par la possibilité qu'offre l'inforoute de «donner du pouvoir aux individus».

Pas de paranoïa

La commission fait écho aux inquiétudes manifestées par les citoyens en ce qui a trait à l'inforoute, non pas en nourrissant une quelconque paranoïa mais en proposant des moyens de contrer les effets indésirables de ces réseaux.

Ainsi, les députés recommandent au gouvernement d'accorder une attention spéciale aux besoins des personnes pour qui l'accès aux nouvelles technologies peut être difficile, telles celles à faible revenu, les alphabètes et les personnes atteintes de handicaps sensoriels. À ce titre, le gouvernement devra toujours, selon les députés, maintenir une diversité de moyens d'accès à l'information et aux services gouvernementaux.

En éducation, enseigner aux enfants le maniement de ces technologies serait vain sans, en même temps, développer le sens critique des élèves par rapport au contenu que l'on trouve sur ces réseaux. Le contenu qu'un internaute diffuse sur une page Web n'est pas nécessairement la vérité, insiste le député Geoff Kelley.

Les députés veulent que le gouvernement mette l'accent sur l'enrichissement personnel et la facilité de communiquer que procure l'accès aux inforoutes et qu'il prenne en conséquence les moyens pour combattre la violence, la discrimination et les contenus nuisibles sur Internet. Ils recommandent d'ajouter un volet communautaire au Fonds de l'auto-route de l'information.

Le gouvernement doit également veiller à ce que ces réseaux ne favorisent pas le développement d'une société de surveillance et de contrôle. Les moyens doivent être pris pour protéger la vie privée.

folio 25 ans
de plaisir des mots
→ Cherchez la bande rouge chez votre libraire.

LE DEVOIR

MONTREAL

Enquête sur la SQ

Le doute s'installe autour d'Arsenault

Ménard entre en scène ce matin

SYLVAIN BLANCHARD
LE DEVOIR

Selon le commandant en chef du district de Québec, Henri Châteauevert, Bernard Arsenault, l'un des trois enquêteurs nommés par Serge Barbeau pour faire la lumière sur la responsabilité des policiers de la SQ dans l'affaire Matticks, était animé par un esprit de « vengeance » à l'égard du numéro un aux enquêtes criminelles, André Dupré, lorsqu'il a accepté de faire ce travail.

C'est ce qu'il a indiqué, hier, devant les membres de la commission Poitras.

Ce n'est pas la première fois que pareils soupçons flottent au-dessus de la commission Poitras. Dans les corridors du palais de justice, en effet, régulièrement depuis un mois entend-on ce genre de propos, ou de rumeurs, laissant entendre qu'Arsenault aurait été « écarté » des enquêtes criminelles par Dupré et que le premier se serait bien promis de lui remettre un jour la monnaie de sa pièce.

Bien des témoins devront toutefois défilier devant la commission avant que quiconque ne puisse commencer à mesurer le bien-fondé de cette allégation, sérieuse évidemment. Mais hier, on aura au moins appris que la plupart des officiers sous la gouverne de M. Châteauevert à Québec « en voulaient » à Hilaire Isabelle, l'un des deux collègues d'Arsenault dans l'enquête interne, « pour avoir rapporté par écrit les propos intimidants et menaçants » qu'aurait tenus à son endroit le directeur général adjoint André Dupré et l'inspecteur Michel Arcand lors du célèbre party du capitaine Pichette, le 26 août 1995.

« La majorité des officiers n'ont pas apprécié », a expliqué M. Châteauevert, tout en faisant remarquer que « déjà, à ce moment-là », plusieurs étaient furieux des méthodes d'enquête utilisées par MM. Arsenault, Isabelle et Boudreaux (l'écoute électronique, notamment) à l'endroit de leurs propres confrères policiers. Et ils n'auraient pas apprécié ce rapport écrit parce que, selon eux, pareil document n'aurait jamais dû exister dans la mesure où cette affaire « aurait très bien pu se régler avec Barbeau verbalement », a précisé M. Châteauevert.

« Je pense que les trois enquêteurs avaient un intérêt autre que celui de se limiter à l'enquête » proprement dite. À partir de déductions, je pense qu'il y avait peut-être une petite vengeance personnelle de la part de Bernard Arsenault qui, selon certaines rumeurs, avait été tassé des enquêtes criminelles par le directeur général adjoint André Dupré. »

Par ailleurs, c'est à 9h30 ce matin que commence devant les membres de la commission Poitras le témoignage attendu de l'ex-ministre de la Sécurité publique, Serge Ménard. Entre donc en scène celui-là même qui avait montré la porte à l'ex-directeur général de la SQ, Robert Lavigne, pour permettre au jeune retraité Barbeau de réintégrer la SQ.

M. Ménard a été ministre de la Sécurité publique du 26 septembre 1994 au 29 janvier 1996, période au cours de laquelle quatre policiers de la SQ ont été accusés d'entrave et de fabrication de preuves dans l'affaire Matticks.

Le ministre viendra entre autres expliquer pourquoi en janvier 1996 il était sous l'impression que la direction de la SQ refusait de collaborer à l'enquête interne sur l'affaire Matticks, affirmation qu'il aurait faite à l'ex-directeur général Barbeau au cours d'une rencontre tenue quelques semaines avant sa mutation au ministère d'État à la métropole.

Cette rencontre aurait été pour le moins « animée », selon le témoignage de M. Barbeau, en raison des « doutes » du ministre quant à la volonté de la direction de la SQ d'aller au fond des choses dans cette affaire et de « l'aspect criminel » que M. Ménard associait à l'incident du 26 août 1995 au cours duquel Hilaire Isabelle aurait été intimidé par deux hauts gradés de la SQ.

Selon M. Barbeau, « il manquait à ce moment-là à M. Ménard certains faits » qui lui auraient permis d'apprécier « la

justesse » des efforts de la direction pour aider les trois enquêteurs à réaliser leur travail. À l'époque, les trois enquêteurs se plaignaient de ne pouvoir compter sur la collaboration des policiers de la SQ et d'être incapables de mettre la main sur certains documents liés au projet Thor.

« L'attitude » de la direction des enquêtes criminelles faisait aussi « défaut » au cours de cette période, selon un rapport du coordonnateur de l'enquête interne, Gilles Saint-Antoine, alors que « le chantage effectué par un groupe minoritaire d'enquêteurs spécialisés faisait subir à l'enquête interne de nombreux préjudices ».

L'ex-directeur général Barbeau n'a pas jugé opportun d'informer le ministre Ménard avant le 18 janvier 1996 — soit cinq mois après le fait — des « menaces » qu'aurait proférées à l'endroit de l'enquêteur Isabelle l'inspecteur Michel Arcand et le directeur général adjoint André Dupré.

Lors de la deuxième journée de son témoignage, M. Barbeau a expliqué qu'il s'était abstenu d'en informer le ministre « pour ne pas risquer de briser la carrière de M. Arcand sur la base de simples allégations ».

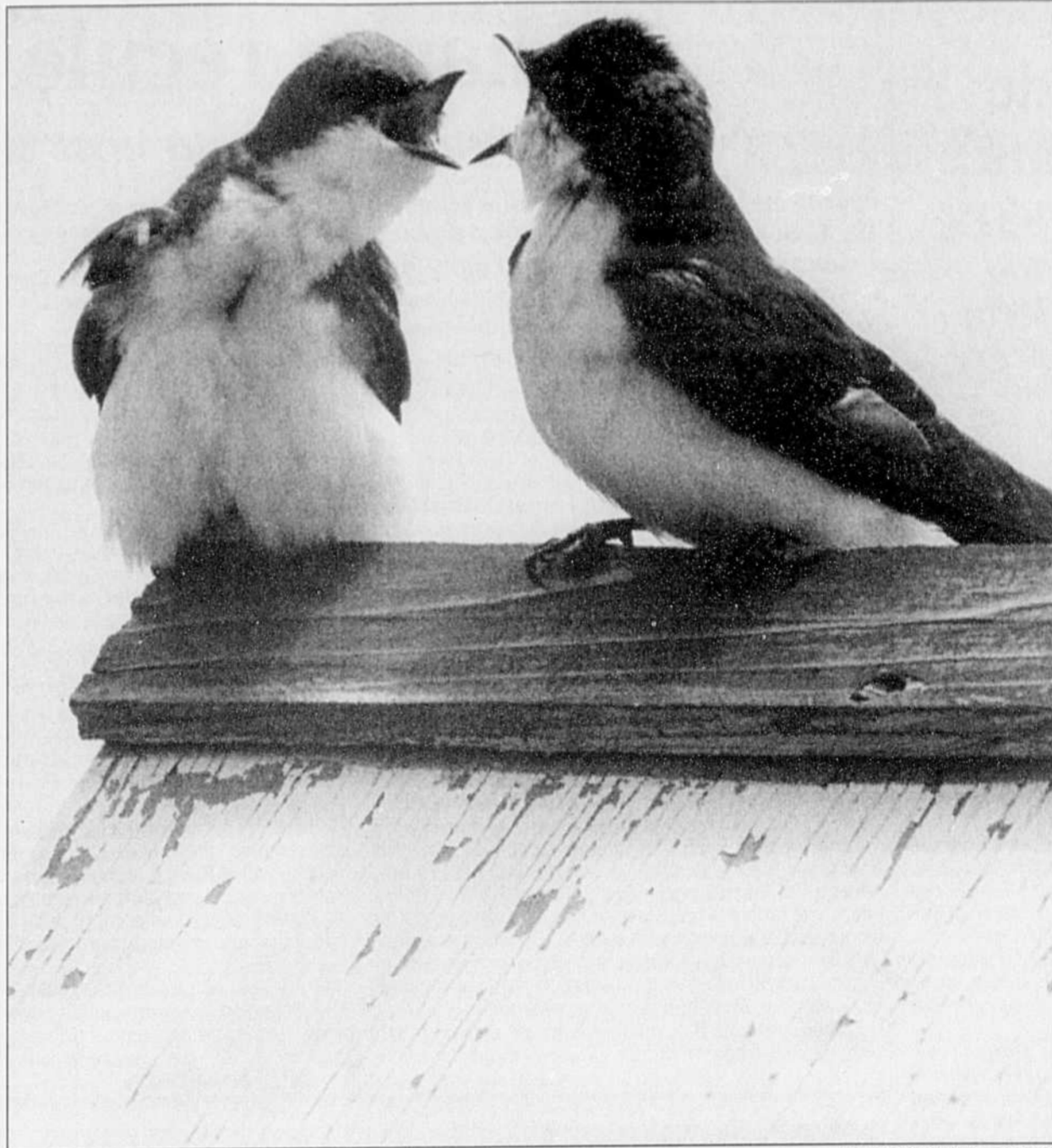
Officiellement, M. Ménard aurait seulement pris connaissance des événements survenus à la « réception » du capitaine Pichette le 16 janvier, soit deux jours avant que M. Barbeau se décide à lui en faire part. Et même si Ménard se serait dit « très préoccupé » par ce qu'il venait d'apprendre, il n'aurait « jamais », toujours selon le témoignage de M. Barbeau, demandé qu'on lui justifie pourquoi on avait tant tardé à lui parler de cette affaire.

Normalement, il devrait aussi être question des réactions du ministre au jugement de la juge Micheline Corbeil-Laramée — qui a décidé d'annuler le procès du clan Matticks après en être venue à la conclusion que des policiers pouvaient avoir fabriqué des preuves — et des « dénonciations » de l'ex-policier Gaétan Rivest, qui a accusé la SQ de tous les maux à une émission du Point, notamment de mentir à répétition devant les tribunaux et de recourir régulièrement à l'intimidation lors d'interrogatoires.

Mais surtout, il devrait être question dès aujourd'hui de la plainte en déontologie déposée par M. Ménard en juillet 1995 contre certains policiers impliqués dans l'affaire Matticks, notamment contre l'inspecteur Michel Arcand, à la suite du jugement de la juge Corbeil-Laramée. Un sujet qui ne devrait pas manquer d'intéresser dans la mesure où M. Arcand, malgré le dépôt de cette plainte, s'est retrouvé au sein de l'équipe dirigeante de l'escouade Carcajou... à peine deux mois plus tard.

M. Ménard sera assisté au cours de son témoignage par l'avocate Danielle Allard.

Prise de bec



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

QUERELLE ou manège amoureux? Bien malin qui pourrait deviner la nature de la vive discussion qui anime ces deux hirondelles perchées sur le toit de leur cabane montréalaise....

Pettigrew s'attire les reproches des retraités de Singer

PRESSE CANADIENNE

Le porte-parole des retraités de Singer, Robert Châteaueuf, se demande ces jours-ci si le ministre fédéral Pierre Pettigrew n'a pas cherché à gagner du temps pour éviter que leur réclamation de cinq millions adressée au gouvernement fédéral soit discutée au cours de la présente campagne électorale.

Dans un communiqué émis hier, M. Châteaueuf rappelle que le ministre Pettigrew a récemment mandaté deux avocats pour rencontrer ceux du groupe des retraités de Singer. Cette rencontre s'est tenue le 3 avril dernier.

C'est alors que les avocats fédéraux auraient demandé de leur donner du

temps et de ne pas alerter les médias avant le 31 mai 1997. « À ce moment, les avocats du fédéral connaissent la date des élections, mais pas nous. »

« M. Pettigrew, nous pensons que ce « fair play » n'est pas à votre honneur en ce début de carrière », écrit M. Châteaueuf.

Les retraités de Singer reprochent aux fonctionnaires fédéraux de ne pas avoir assumé leurs responsabilités, de 1946 à 1964, quant à la surveillance des surplus de la caisse de leur retraite.

La police collective avec l'État fédéral, de 1946 à 1964, stipulait que les sur-

plus de la caisse de retraite devaient aller à chaque participant, signale M. Châteaueuf.

Or, ils auraient été remis à l'employeur, ajoute-t-il.

Alors que la demande initiale des retraités de Singer visait à récupérer 8,2 millions du fédéral, ils se disent maintenant prêts à se contenter de la moitié dans un effort pour accélérer le règlement du dossier.

Après dix ans de lutte devant les tribunaux, 660 retraités de Singer, ou leurs descendants, se sont partagé six millions à la fin de l'année 1996.

EN BREF

Centre Molson: Landry confirme

(Le Devoir) — Le ministre des Finances Bernard Landry confirme que son gouvernement examine la possibilité de payer à la Ville de Montréal une partie des taxes du Centre Molson. Tout en refusant de discuter des sommes en cause, le cabinet du ministre des Finances indique que cette possibilité fait effectivement partie, comme le rapportait *Le Devoir* hier, du pacte fiscal que le gouvernement du Québec tente de conclure avec Montréal et qui devrait être prêt « d'ici une ou deux semaines ». On réitère par ailleurs à Québec que le dossier du compte de taxes du Centre Molson, un montant d'environ dix millions de dollars, demeure avant tout une responsabilité municipale. Cependant, on explique que plusieurs centres sportifs et culturels dans le monde possèdent eux aussi des avantages fiscaux tels que ceux réclamés actuellement par le Centre Molson de Montréal.

Le plan de la Caisse de dépôt

(Le Devoir) — Béton et bitume pourraient bientôt faire place aux arbustes et aux espaces verts dans le quartier international de Montréal, où se trouvent entre autres la tour de la Bourse et la Place Bonaventure. La Caisse de dépôt et placement du Québec a proposé hier un plan de dynamisation de ce quartier, qui générerait des investissements de 500 millions à un milliard de dollars, selon le président de la Caisse, Jean-Claude Scraire. Il invite les promoteurs et les propriétaires d'immeubles à investir dès maintenant dans ce vaste projet de réaménagement urbain en se prévalant des programmes d'infrastructures offerts par les différents paliers de gouvernement. « L'exécution des travaux doit se faire rapidement puisque le nouveau programme d'infrastructures prend fin en 1998 », a-t-il rappelé.

Dix millions à récupérer

(PC) Ce sont au moins dix millions de dollars que le ministère du Revenu compte récupérer par sa dernière opération de lutte contre l'évasion fiscale. « Ce sera certainement au-delà de dix millions que nous allons récupérer, mais on ne saura exactement le montant qu'au terme des expériences-pilotes que nous effectuons », a déclaré hier le ministre du Revenu, Roger Bertrand, à sa sortie de l'Assemblée nationale. Le fisc a fait savoir lundi qu'il ajoutait trois cibles de plus dans sa lutte contre l'évasion fiscale: le taxi, la vente de véhicules usagés et l'entretien des édifices publics. Le ministère du Revenu entend procéder à des vérifications auprès des 3600 titulaires de permis de taxi dans la région de Montréal.

ANALYSER, CONSTRUIRE, HARMONISER PAR LA VOIX

Conférence - Atelier animée par
Serge Wilford



La conférence de M. Serge Wilford, ténor professionnel sur l'art d'harmoniser sa voix aura lieu le 31 mai 1997 de 13h à 17h

à l'École de Musique Vincent-d'Indy
628, chemin Côte Ste-Catherine
Salle de musique No 240

Coût: 80,00 \$ la Conférence-Atelier

Pour information et réservation: Murielle Matteau (514) 389-7124

ALBIN MICHEL

Les meilleurs vêtements de voyage et d'aventure au monde



La jupe d'excursion: disponible en kaki, marine ou rouge; 95 \$

Ils sont conçus pour vous procurer le confort, la facilité d'entretien, la durabilité et la sécurité, mais surtout une allure formidable. Nos «durs qui durent» ont des poches secrètes et des poches sécuritaires.

Tilley Endurables

1050 ave. Laurier Ouest
272-7791

OBTENEZ UN CATALOGUE GRATUIT EN COMPOSANT LE
1-800-465-4249

BRACELET TENNIS



Total
0.50 carat 588 \$ Prix courant 1176 \$
1 carat 1088 \$ Prix courant 2176 \$

Aussi disponible jusqu'à 4 carats.
LE PARCHEMIN DEPUIS 1946

Nos diamants et pierres précieuses sont sélectionnés par le laboratoire Gemmologique du Canada.

Mezzanine, MÉTRO Berri UQAM, 1500, rue Berri
Montréal 845-5243 sans frais 1-800-667-6878

Home

Find

www.apchq.com

Pour faire rénover par des pros



GARANTIE RÉNOVATION APCHQ

En collaboration avec

Bell

ÉLECTIONS 1997

REVUE DE PRESSE

La fin de la carrière de Gilles Duceppe? L'étroussure et la rudesse de Manning sont critiquées à Montréal et Toronto

Gilles Lesage

De notre bureau de Québec

La publicité et les déclarations tonitruantes de Preston Manning — mettant dans le même sac les chefs politiques du Québec, fédéralistes et souverainistes confondus — sont qualifiées d'étroussées et de rudes. Du moins, au centre du pays.

Un *columnist* torontois opine par ailleurs que la campagne électorale sonne le glas de la carrière de Gilles Duceppe. Un autre estime que Jean Chrétien manque de vision mais qu'il est à la hauteur de sa fonction.

Il est faux et dangereux de prétendre à la télé, ou de laisser entendre, comme le fait le chef du Reform Party, qu'il faut avoir un certificat de naissance au Québec pour diriger le Canada, écrit l'équipe éditoriale du *Globe and Mail*.

«Ainsi, M. Manning met en lumière l'éthnicité, comme les politiciens américains le font pour la race. En dépit de ses démentis, le ton de sa campagne sème la crainte et la division. En cela, il n'est pas meilleur que les sécessionnistes qui ont mis en doute la crédibilité de Québécois comme M. Trudeau ou M. Charest parce que l'un de leurs parents est d'origine anglaise.»

«A chaque outrance, M. Manning nie sa promesse voulant que les provinces soient égales et les Canadiens égaux. Il en appelle à de vieux préjugés et de sombres peurs, trafiquant le même langage codé, fouillant profondément dans la même source empoisonnée. Tel est le Canada de M. Manning, et ce n'est pas à son avantage.»

Dans le même quotidien de Toronto, deux des principaux chroniqueurs du Canada anglais ont consacré des commentaires à la publicité et aux propos du chef du Parti réformiste.

«La ligne dure du Reform contre le Québec exploite nos différences», titre Jeffrey Simpson, mettant par ailleurs en relief «le côté désagréable du boniment de Manning sur l'unité nationale».

En tentant de soulever le reste du Canada contre le Québec, le chef réformiste veut solidifier ses gains dans l'Ouest et faire une percée en Ontario. Le message anti-Québec, qui sous-tend les arguments de M. Manning contre la «société distincte» et pour «l'égalité des provinces», lui gagnera des voix dans les régions moins bien pourvues et au fort sentiment anti-élitiste, prévoit le *columnist*.

Le Canada est aux prises avec trois clivages profonds: Français-Anglais, urbain-rural, est et ouest de la rivière des Outaouais. Au lieu de tenter de les combler, comme doit le faire celui qui veut devenir l'opposition officielle, le Reform exploite ces clivages.

Pour sa part, Robert Sheppard fait ressortir ce qu'il appelle la rudesse du Reform, surtout dans l'Ouest, pour maintenir ses appuis. Il a cessé de présenter l'autre joue. Et ça semble rapporter, les Westerners ayant simplement décidé qu'ils veulent leur propre parti d'opposition à Ottawa, pas le Bloc. «Mais il y aura un prix à payer: un *Parlement régionalisé, une droite divisée plus que jamais (jusqu'aux chicanes de ruelles) et, dans la cour même de M. Manning, un Ralph Klein fâché noir contre le Reform et qui le restera probablement.*»

Par contre, Gordon Gibson, loin de dénoncer la publicité télévisée du Reform, estime qu'il s'agit d'un bon commentaire sur les péripéties constitutionnelles canadiennes. Quoi qu'ils en disent eux-mêmes, conclut-il dans *The Globe and Mail*, les deux Jean du Québec, MM. Charest et Chrétien, font partie du problème.

L'équipe éditoriale de *The Gazette* s'en prend, elle, à la «vision étroite» de M. Manning, motivée pour des fins électoralistes. «Peu importe que ce soit par manque de compréhension ou par opportunisme. On ne réalisera pas l'unité en soulevant les frustrations d'une région contre l'autre, ainsi que M. Manning tente de le faire. Sa recette risque d'être dommageable au Canada, au lieu d'en faire un pays plus fort et plus uni.»

Dans le même quotidien montréalais, Andrew Coyne décrie que la carrière de Gilles Duceppe est terminée. «Pour ses fautes, il doit partager la vedette avec l'odieux Parizeau, un hors-la-loi il y a deux semaines, mais à nouveau embrassé par les chefs du mouvement, maintenant que le parti ne peut même pas compter sur l'appui de ses purs et durs.»

Le *columnist* de Southam News conclut que la campagne a fait ressortir les divergences d'intérêts et d'idéaux, aussi bien au PQ qu'au Québec. «Il en résulte une espèce de partition interne, le séparatisme est poussé à sa conclusion logique: les sécessionnistes se séparent entre eux.»

Dans *The Toronto Star*, Richard Gwyn fait ressortir que M. Chrétien, s'il peut manquer d'envergure, est à la hauteur de la fonction de... premier ministre. «Quant à savoir s'il est apte à diriger le Canada dans le prochain millénaire, toutefois, la réponse est non. Forrest Gump, rappelez-vous, était vraiment un homme d'hier.»

Peu importe qui gagnera lundi prochain, prédit Charles Gordon, il y aura une crise postélectorale à gérer à Ottawa. Il conclut par trois questions sa chronique économique au *Maclean's Magazine*: «Faut-il retourner une fois de plus à la table de négociation, risquant ainsi une escalade de l'espoir et des conséquences accrues de l'échec? Faut-il plutôt un essai réel de résolution des problèmes économiques et de l'aliénation régionale, avec l'espoir que le Québec voudra participer? Et est-ce que quelque chose est possible s'il n'y a pas un gouvernement qui croit qu'il peut gouverner?»

EN BREF

Black attaque la presse

(PC) — Le magnat de la presse Conrad Black reproche à certains des principaux médias du pays de ne pas reconnaître que la meilleure façon de saper le mouvement indépendantiste québécois est de faire savoir clairement que si le Canada peut être divisé, alors le Québec peut l'être aussi. À moins d'une semaine du scrutin, il existe un fort courant d'appui à la partition d'un Québec souverain, qui permettrait aux régions pro-fédéralistes de la province de continuer à faire partie du Canada, a déclaré M. Black, mardi. Ce qu'il a appelé «l'establishment suprême» des médias canadiens ne reflète pas ce courant d'idée, illustré par un sondage mené pour sa chaîne de journaux, Southam.

Sondage Ekos-Circum

Charest recule au Québec

«Normal» pour un parti qui mise sur l'image, estime le sondeur

Pour la première fois depuis son élection en 1993, un sondage affirme que le Parti libéral n'obtiendra pas 40 % des votes au pays. Mais c'est au Québec que les résultats sont les plus étonnants. Le Bloc québécois reprend le premier rang avec l'adhésion de 40 % de l'électorat... tandis que les conservateurs perdent du terrain.

CLAUDE BEAUREGARD
LE DEVOIR

L'appui des électeurs québécois au Parti conservateur est fragile et sa progression des dernières semaines serait en train de se résorber. C'est ce qu'indique un important sondage réalisé par les Associés de recherche Ekos, en collaboration avec le Réseau Circum.

Ainsi, le parti de Jean Charest ne recueillerait plus que 26 % de la faveur populaire au Québec, talonnant les libéraux de Jean Chrétien (30 %) et loin derrière le Bloc québécois, qui recevrait l'appui de 40 % des électeurs.

Selon Benoît Gauthier, président du Réseau Circum, cette tendance devrait se poursuivre dans la dernière semaine de la campagne. «C'est une dynamique normale pour un parti qui mise sur l'image et qui compte sur une base peu solide, explique-t-il. Une fois que les électeurs grattent un peu derrière l'image, ils reviennent aux partis traditionnels.»

La position du Parti conservateur semble d'autant plus fragile que près de la moitié de ses partisans (49 %) indiquent qu'ils pourraient changer à nouveau d'idée d'ici le 2 juin. Cette proportion est beaucoup moins élevée chez les bloquistes (29 %) et les libéraux (28 %). Par ailleurs, quelque 39 % des électeurs qui appuient le Parti conservateur ont appuyé le Parti libéral en 1993. Un autre 29 % ont voté pour les bloquistes aux élections fédérales précédentes.

C'est d'ailleurs le Bloc québécois qui a le plus profité de cette chute des conservateurs. «Ils peuvent compter sur un

40 % assez solide, estime Benoît Gauthier. Il ne serait pas surprenant que le Bloc obtienne 41 ou 42 % à la fin de la campagne.» Cela se traduira par combien de comtés pour les souverainistes? L'exercice est toujours périlleux, souligne M. Gauthier, croyant que le score de «45 sièges semble raisonnable».

Au Canada, le Parti libéral obtient la faveur de 37,8 % des électeurs ayant pris une décision, suivi du Parti conservateur (21,2 %), du Parti réformiste (17,7 %), du Nouveau Parti démocratique (11,3 %) et du Bloc québécois (9,7 %). Si ce scénario se concrétise, le Parti libéral obtiendra une majorité à la Chambre des communes, et le Parti réformiste formera l'opposition officielle.

C'est la première fois depuis son élection, en 1993, que le Parti libéral passe sous la barre des 40 % des intentions de vote. En fait, les luttes sont serrées dans l'ensemble du pays, à l'exception de l'Ontario, où les libéraux obtiendraient 50,6 % du vote et répèteraient leur performance de 1993.

Indécision, indifférence

En plus des intentions de vote des Canadiens, le sondage d'Ekos et du Réseau Circum s'est penché sur plusieurs aspects de la campagne fédérale. Il s'en dégage plusieurs informations intéressantes.

■ **Intéressés, mais indécis:** quelque 77 % des Canadiens disent suivre «modérément» la campagne électorale. De ce nombre, 20 % disent la suivre de près. Il n'en demeure pas moins qu'à un semaine du scrutin, un électeur sur quatre se disait indécis ou discret quant à son choix. Selon les sondeurs, une bonne partie de ces électeurs ne voteront pas le 2 juin.

■ **Plus jeunes, plus indifférents:** plus les électeurs sont jeunes, moins ils se passionnent pour l'argumentation des partis politiques. Seulement 6 % des électeurs de 18 à 24 ans disent s'intéresser de près à cette campagne, compara-

tivement à 33 % chez les 55 ans et plus. «Cette relation [plus les électeurs sont âgés, plus ils suivent la campagne électorale] est plus intense que ce que l'on voyait auparavant», croit Benoît Gauthier.

■ **Pas d'impact sur l'emploi:** les électeurs canadiens ne se font pas d'illusions. La moitié d'entre eux croient que ces élections n'auront aucun impact sur l'emploi au pays, pas plus que sur la question de l'unité nationale. Enfin, 40 % des électeurs estiment que cette campagne aura fait baisser l'estime qu'ils ont à l'endroit des politiciens. Une nouvelle troublante, estiment les chercheurs d'Ekos dans leur analyse, puisque dans un sondage précédent, seulement 13 % des Canadiens disaient avoir confiance dans les politiciens.

■ **Les programmes, pourquoi?** Un peu moins du tiers des participants au sondage ont déclaré avoir lu un ou l'autre des programmes électoraux. Une proportion qui baisse à 18 % au Québec. Un résultat étonnant? «Il faut voir comment les gens lisent les programmes politiques. En fait, 54 % seulement de ces répondants disent avoir lu un programme avec une certaine attention», signale M. Gauthier.

■ **Les médias biaisés et superficiels?** Même si une majorité des répondants affirment que les médias écrits et électroniques ont fait un bon travail, une personne sur trois affirme que leur travail a été «biaisé». Ce nombre atteint 44 % chez les partisans du Parti réformiste. De plus, 39 % des répondants estiment que les médias ont offert une couverture superficielle. Ce nombre atteint 48 % chez les partisans du Bloc québécois. Les répondants donnent par ailleurs une meilleure note à la couverture électronique (télévision et radio) qu'aux médias écrits (journaux et magazines).

Ce sondage, réalisé du 22 au 25 mai auprès de 3000 personnes, a une marge d'erreur de 1,8 %, 19 fois sur 20. Au Québec, 970 personnes ont été interrogées, pour une marge d'erreur de plus ou moins 3,1 %.

L'ombre de Mulroney plane sur la campagne de Charest

PRESSE CANADIENNE

Sydney, N.-É. — L'ombre de Brian Mulroney planait sur la campagne électorale du Parti conservateur, hier.

Mais Jean Charest a défendu sa relation avec l'impopulaire ex-premier ministre, accueillant les questions sur ce sujet avec désinvolture.

«C'est la pire sorte de politique, a-t-il déclaré à l'issue d'une activité électorale à Sydney, en Nouvelle-Écosse. Ce ne sont que des étiquettes, cela ne traite pas des vrais enjeux.»

M. Charest a été mal cité dans un texte de la chroniqueuse Lysiane Gagnon, du quotidien montréalais *La Presse*, qui lui faisait dire qu'il avait «un rapport père-fils» avec Brian Mulroney. Lysiane Gagnon s'est excusée pour ce qu'elle a reconnu être une erreur. Malgré l'incident, M. Charest dit n'avoir rien à cacher en ce qui a trait à ses sentiments envers son ancien chef. «Il n'y a pas de confusion en ce qui me concerne, a-t-il déclaré à Sydney. J'ai une très bonne relation avec lui et tous les précédents chefs du parti et je leur parle de temps en temps.»

M. Charest n'a pas nié qu'il téléphonait à M. Mulroney et a reconnu dans l'entrevue de *La Presse* qu'il appréciait les conseils de l'ex-premier ministre. «Brian et Mila nous ont beaucoup aidés, Michèle et moi, à nous préparer à la campagne. Ils nous ont donné toutes sortes de conseils utiles. Brian a toujours insisté sur l'importance de la famille.»

M. Charest a été ministre dans le cabinet de Brian Mulroney, qui a été premier ministre de 1984 à 1993. Les conservateurs ont été décimés aux dernières élections. Eux qui dirigeaient un gouvernement majoritaire n'ont conservé que deux sièges aux Communes, principalement à cause de l'impopularité de M. Mulroney dans le Canada anglais.

Investissements étrangers

McDonough révèle l'existence d'un accord multilatéral

MICHAEL MACDONALD
PRESSE CANADIENNE

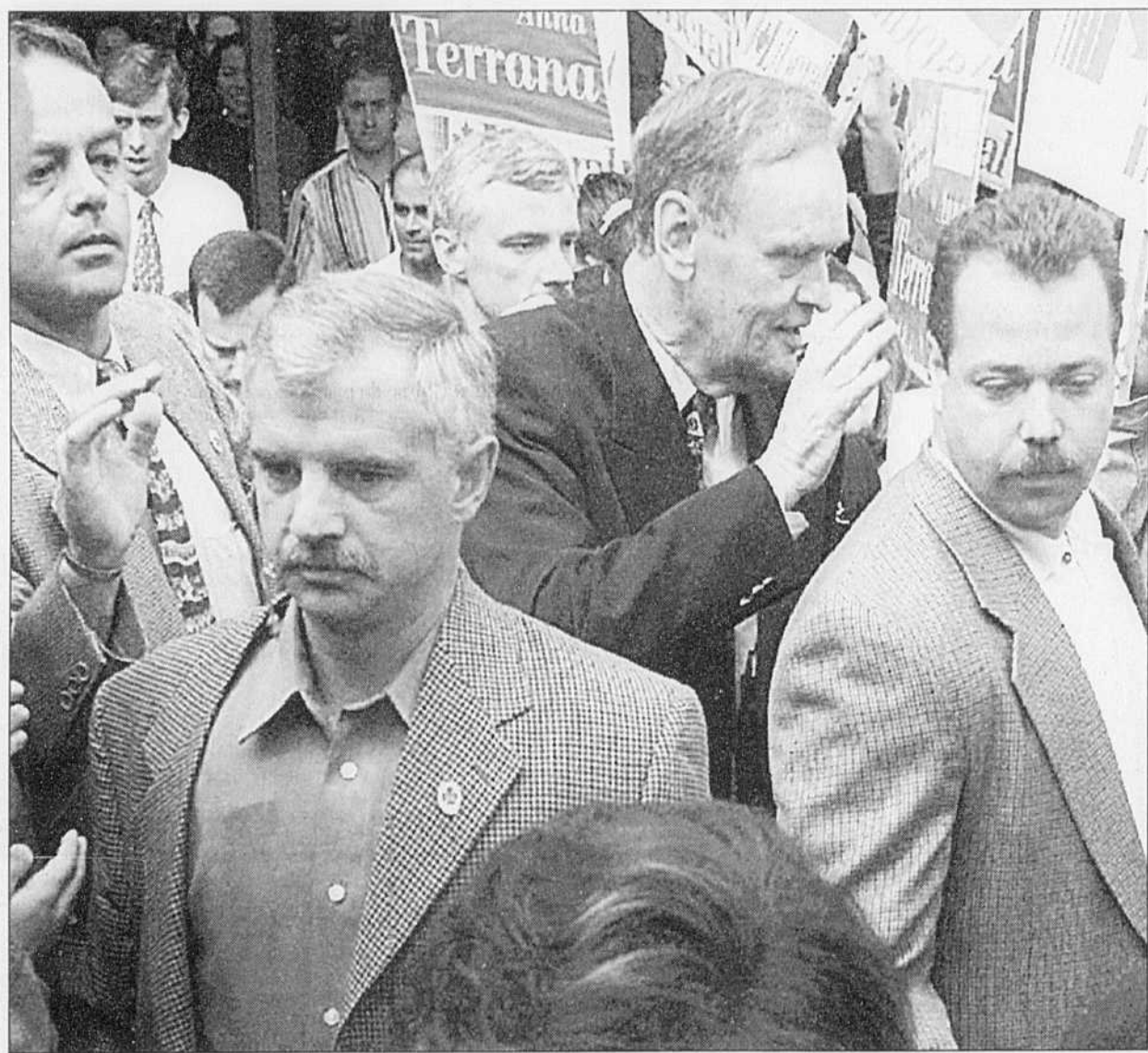
Toronto — Le Canada pourrait bien être privé des moyens nécessaires à la sauvegarde des emplois au pays en vertu d'un traité international à la rédaction duquel participe le gouvernement libéral, soutient Alexa McDonough. La chef du NDP, qui tente désespérément de faire porter sur les emplois un débat électoral obnubilé par l'unité nationale, a en effet révélé hier la teneur d'un accord multilatéral sur les investissements qui fait actuellement l'objet de négociations secrètes à Paris et dont elle a obtenu copie.

Mme McDonough a expliqué que cette entente obligerait le Canada et au moins une douzaine d'autres pays à accorder le même traitement tant aux investisseurs étrangers qu'aux investisseurs locaux.

«Ce n'est donc pas étonnant que les libéraux préfèrent changer de sujet, a-t-elle lancé à des partisans réunis hier dans un centre communautaire de Toronto. Nous n'en pouvons plus de vous entendre changer de sujet. Pourquoi ne pas plutôt changer de boulot? [...] Les Canadiens [...] ne veulent plus de ces tractations secrètes.»

Cela signifie que les gouvernements canadiens ne pourraient plus proposer le moindre programme de protection d'emploi s'appuyant sur des subventions ou des dégrèvements fiscaux. Du coup, les permis de pêche commerciale ne seraient plus l'apanage des seuls Canadiens et rien ne pourrait plus empêcher la prise de contrôle de sociétés canadiennes par des investisseurs étrangers, prédit le NDP.

Cette entente, négociée dans le cadre d'une réforme des règles du commerce international, aura des conséquences énormes pour les Canadiens, soutient Alexa McDonough, mais les libéraux ont tout fait pour en préserver le secret.



Le premier ministre Jean Chrétien est escorté par des gardes du corps après avoir été accueilli par une cinquantaine de manifestants lors d'un rassemblement, hier à Vancouver.

Chrétien accuse Manning d'alimenter la ferveur souverainiste

HUGUETTE YOUNG
PRESSE CANADIENNE

Vancouver — Passant à l'offensive, le premier ministre Jean Chrétien a accusé hier le chef réformiste Preston Manning d'alimenter la ferveur souverainiste au Québec et le sentiment anti-Québec ailleurs au pays.

Dans sa plus virulente attaque contre le chef réformiste depuis le début de la campagne, le premier ministre Jean Chrétien a carrément dépeint M. Manning comme une menace à l'unité canadienne.

La vision de M. Manning fait appel aux «préjugés», a-t-il lancé devant une foule d'environ 1000 personnes dans un restaurant chinois à Vancouver. Les déclarations anti-Québec de celui-ci donnent des munitions au Bloc québécois, a-t-il ajouté. «Je pense qu'ils se nourrissent de ses propos. Il n'y a aucun doute.»

Outre la campagne télévisuelle réformiste contre la société distincte, M. Chrétien faisait référence à la déclaration de M. Manning, lundi soir, sur les ondes du réseau de télévision BCTV. M. Manning remettait en question le choix du négociateur en chef canadien dans le dossier du saumon du Pacifique, Yves Fortier, ex-ambassadeur canadien à l'ONU, ex-président de l'Association du Barreau canadien et Québécois d'origine.

«Nous pensons qu'il y a de la place pour un autre négociateur, peut-être quelqu'un qui serait davantage sensible aux intérêts de la Colombie-Britannique», affirmait M. Manning.

«Je trouve que c'est encore la même mentalité qui prévaut, c'est-à-dire faire appel aux préjugés des gens plutôt que de regarder la valeur intellectuelle de la personne, a déclaré M. Chrétien. Est-ce qu'il aurait dit la même chose s'il venait du Manitoba? Posez-lui la question», a-t-il ajouté au cours d'un point de presse.

Défendant vigoureusement Me Fortier, un avocat qui a été embauché parce qu'il est «bon» et qu'il connaît bien les

milieux internationaux, M. Chrétien estime que M. Manning a dépassé les bornes.

«Ce n'est pas utile. Ça divise le pays. La qualification ne vient pas des qualités de la personne, elle vient de l'endroit d'où la personne vient. C'est faire appel à ce qui est sombre dans tout parti, dans tout citoyen, plutôt que de faire appel à la générosité. C'est un nouveau niveau en bas. Il creuse toujours plus bas. Il s'amuse dans ça, tandis que moi, je veux un débat au plus haut niveau.»

Me Fortier est aussi celui qui défend la cause du gouvernement devant la Cour suprême du Canada sur l'illégalité de la démarche sécessionniste du Québec.

Manifestation

Lors de son arrivée à ce rassemblement, une cinquantaine de manifestants l'attendaient à l'extérieur et criaient leur colère contre les coupes libérales en matière de santé, la promesse non tenue de créer des garderies et le sort réservé aux femmes. Il y a eu quelques bousculades, mais le premier ministre a pu monter sur scène sans trop de difficulté.

Pour la deuxième journée consécutive, M. Chrétien est venu fouetter les troupes dans l'Ouest où l'avance réformiste se confirme.

Ignorant complètement les néo-démocrates et les conservateurs qui, pour lui, ne sont plus sur la carte, il a indiqué hier que le choix était entre les libéraux et les réformistes en Colombie-Britannique.

Les signes sont positifs au Québec, a-t-il enchaîné. «Ce n'est pas le temps de tourner le dos aux efforts d'unification du pays.»

«Je n'accepte pas qu'on essaye de diviser les Canadiens en montrant leurs différences plutôt que de faire appel à ce qui les unit», a-t-il déclaré.

Un sondage Ekos montrait hier que les appuis aux libéraux s'effritent, mais M. Chrétien n'a montré aucun signe d'inquiétude. Il a indiqué toutefois qu'il préférerait obtenir un gouvernement majoritaire.

LE DEVOIR

LE MONDE

L'affaire Paula Jones revient hanter Clinton

AGENCE FRANCE-PRESSE

Paris — L'affaire Paula Jones, qui le pourchasse depuis trois ans, est venue gâcher hier ce qui aurait dû être pour Bill Clinton une journée triomphale, avec la signature à Paris d'un accord entre l'OTAN et la Russie qui constitue l'un des grands succès de sa diplomatie.

L'arrêt de la Cour suprême refusant au président des Etats-Unis l'immunité contre le procès pour harcèlement sexuel que lui a intenté en

1994 cette jeune femme a fait l'effet d'une douche froide dans l'entourage présidentiel dans la capitale française.

Le porte-parole de M. Clinton, Michael McCurry, s'est borné à dire à Paris, après l'annonce de la décision, que la Maison-Blanche laisserait à l'avocat du président, Robert Bennett, le soin de réagir à Washington après avoir étudié l'arrêt de la Cour. Mais les responsables de la Maison-Blanche étaient clairement conscients de l'étendue du désastre sur le plan médiatique.

Car il ne faisait guère de doute que les journaux télévisés du soir aux Etats-Unis allaient s'ouvrir sur l'arrêt de la Cour et les détails croutillants de l'affaire Paula Jones plutôt que sur un événement diplomatique certes majeur, mais qui n'intéresse guère l'opinion américaine pour l'instant.

Au-delà de ses aspects sordides, qui en font un sujet de rêve pour la presse à sensation, l'affaire a, en effet, des implications constitutionnelles considérables, puisque l'arrêt de la Cour revient à dire qu'un président est un citoyen comme les autres et ne dispose d'aucune protection contre des poursuites judiciaires au civil pour des faits commis avant son arrivée au pouvoir.

Le président, alors gouverneur de l'Arkansas, est accusé par Paula Jones, qui travaillait à l'époque comme employée de cet Etat, de l'avoir fait venir dans une chambre d'hôtel en 1991 et d'avoir demandé d'elle une faveur sexuelle qu'elle dit avoir refusée.

EN BREF

Des îles paradisiaques

Apia (AFP) — Le premier ministre des Samoa-Occidentales Tofilau Eti Alesana a affirmé devant un groupe de prière qu'il avait vu le paradis, a rapporté lundi la radio officielle 2AP. M. Tofilau, âgé de 73 ans, a subi plusieurs crises cardiaques et effectué plusieurs pontages coronariens. Il souffre également de troubles du foie. Parlant à l'assemblée devant le siège du gouvernement, il a affirmé que lors d'une grave maladie en 1981, il avait vu le paradis. «*Tout à coup, j'ai vu quelque chose qui était le paradis, il y avait des montagnes vertes et la mer bleue et des enfants qui chantaient la cantique "Alleluia, gloire à Dieu tout puissant"*», a-t-il déclaré. «*J'ai alors dit: "Si il vous plaît Dieu, enmenez-moi, enmenez-moi là-bas"*», a conclu le premier ministre, très ému par son récit. Le royaume polynésien des Samoa-Occidentales, dont la devise officielle est *Dieu, le fondement des Samoa*, semble être atteint par une vague de religiosité. La semaine dernière, un groupe de femmes et d'enfants isolés ont affirmé avoir vu la vierge Marie au dessus de leur village au moment où une religieuse annonçait le retour de Jésus-Christ en 2000.

Qui sont les lâches?

Londres (Reuter) — La Grande-Bretagne envisage de gracier à titre posthume plus de 300 soldats déserteurs exécutés pendant la Première Guerre mondiale, a déclaré le ministre de la Défense John Reid dans une interview parue hier dans *The Independent*. Le ministre a expliqué qu'il examinait à nouveau leur cas à la lumière de preuves selon lesquelles nombre d'entre eux, choqués par les bombardements, souffraient de maladies mentales tels que des troubles nerveux post-traumatiques. Des soldats âgés de 19 ans à peine ont été exécutés pendant la sanglante guerre des tranchées entre 1914 et 1918, à l'issue d'un jugement en cour martiale qui durait parfois une vingtaine de minutes seulement. Un soldat de 36 ans a été condamné à mort pour lâcheté alors qu'il venait de passer cinq mois à l'hôpital pour se remettre d'un traumatisme dû aux bombardements. «*Le temps, la compassion et la justice nous imposent de considérer tous ces soldats comme des victimes du conflit*», a déclaré au journal le travailliste Andrew Mackinlay.

Moscou ne braque plus ses missiles sur l'OTAN

Cette annonce impromptue confirme symboliquement la fin de la guerre froide

Invité à Paris pour signer un accord entre son pays et l'OTAN, le président russe a surpris, voire embarrassé ses interlocuteurs en annonçant publiquement une mesure dont il n'avait soufflé mot auparavant.

CHRISTIAN CHAISE
AGENCE FRANCE-PRESSE

Paris — Le chef de l'Etat russe a pris tout le monde par surprise hier à Paris en proposant que plus un seul missile nucléaire russe ne soit braqué sur un pays de l'OTAN, une proposition aux conséquences pratiques faibles mais à la valeur symbolique très forte.

La mesure existe déjà pour les Etats-Unis et le Royaume-Uni et l'initiative de M. Eltsine consisterait donc à en faire bénéficier les 14 autres pays membres de l'Alliance, dont un seul, la France, dispose d'armes nucléaires.

Peu après l'annonce du président Eltsine, le ministre russe de la Défense a déclaré à Moscou que l'ordre du chef de l'Etat avait été exécuté.

M. Eltsine, qui avait lancé cette proposition dans la matinée, apparemment à l'improviste, lors de la cérémonie de signature à l'Elysée de l'Acte fondateur (accord de coopération) entre l'OTAN et la Russie, avait provoqué la confusion en parlant de démanteler les ogives des missiles russes dirigés contre «*les pays présents ici*», c'est-à-dire les 16 de l'OTAN.

Après plusieurs heures de flottement, il a «*clarifié*» ses propos au cours d'un entretien d'une heure avec le pré-

sident Bill Clinton à la résidence de l'ambassadeur des Etats-Unis à Paris, a indiqué la Maison-Blanche.

«*Les mesures initiales envisagées par le président Eltsine consistent à étendre l'accord de non-ciblage qui existe actuellement entre les Etats-Unis et la Russie [...] aux autres pays de l'OTAN*», a précisé le conseiller de M. Clinton pour la sécurité nationale, Sandy Berger.

Cet accord, hautement symbolique, avait été conclu en janvier 1994 à Moscou par MM. Clinton et Eltsine pour manifester la volonté des deux pays de tourner définitivement la page de la guerre froide. Il était entré en vigueur en mai de la même année.

La mesure consiste à déprogrammer les missiles nucléaires en retirant le code qui doit les guider vers leurs cibles en cas de frappe. Son caractère militaire très limité ne fait aucun doute. «*Il est largement reconnu que des ogives peuvent être de nouveau programmées assez vite et assez facilement*», a commenté le porte-parole de la Maison-Blanche, Michael McCurry, se refusant toutefois à confirmer que c'était l'affaire de quelques minutes.

Mais la mesure avait eu une énorme valeur symbolique, après environ quatre décennies durant lesquelles les Américains avaient vécu sous la menace constante des missiles soviétiques.

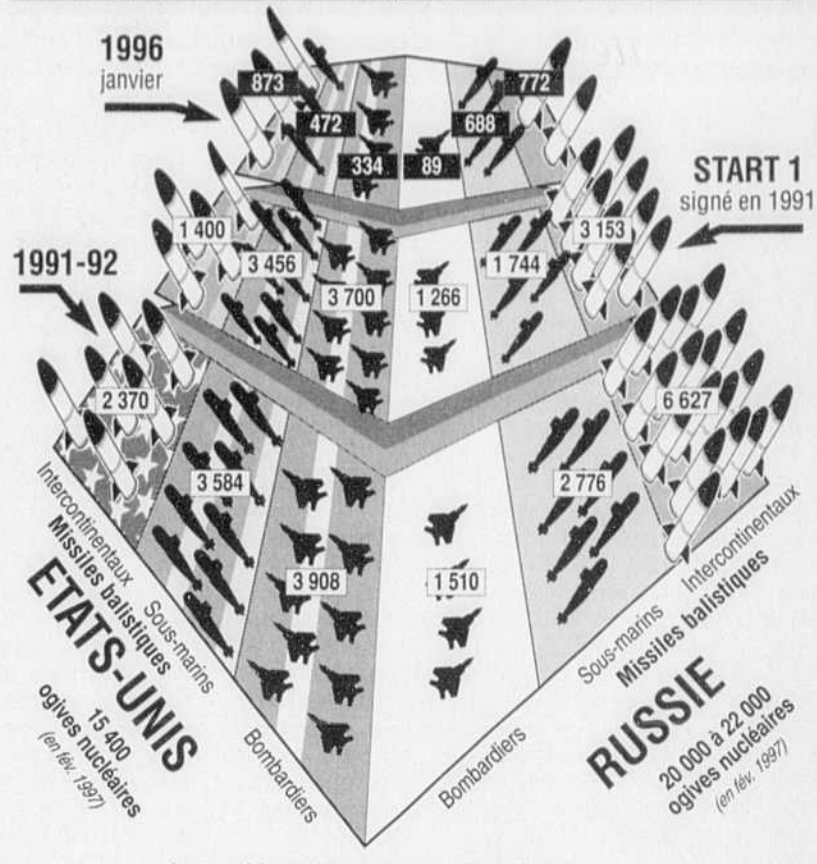
M. Eltsine avait ensuite conclu le 15 février 1994 un accord similaire avec le premier ministre britannique de l'époque, John Major.

«*Je pense que c'est important*», a commenté M. Berger à propos de l'extension de cette mesure à l'ensemble des 16 membres de l'OTAN, y voyant «*une initiative qui réduit encore la tension et constitue une mesure de confiance*». «*Je pense que cela reflète l'élan de la journée, durant laquelle la Russie et l'OTAN sont entrés dans une nouvelle ère*», a-t-il dit. Il a précisé que MM. Clinton et Eltsine avaient discuté de «*mesures de confiance supplémentaires pour réduire les tensions et les dangers nucléaires*» et que les deux pays allaient avoir des réunions au niveau des experts pour déterminer quelles peuvent être ces autres mesures.

Mais les circonstances très étranges dans lesquelles M. Eltsine a lancé son offre et la réaction embarrassée des Américains ont suscité de nombreuses interrogations, M. Berger a ainsi reconnu que les Etats-Unis n'avaient «*pas eu d'indication préalable*» de la part des Russes sur cette annonce.

«*Nous devons d'abord savoir ce qu'il a exactement voulu dire*», avait commenté dans un premier temps M. McCurry, refusant même de dire si Washington se félicitait des propos de M. Eltsine. Interrogé sur cette façon de procéder plutôt cavalière, M. McCurry avait suscité les rires en expliquant que «*le président russe est connu pour son franc-parler dans ce genre de circonstances, et je dirais qu'il n'y*

LA RÉDUCTION DES ARMES NUCLÉAIRES STRATÉGIQUES



Source: IISS, Aviation Week, Agence France-Presse

a rien d'extraordinaire à ce sujet».

Le secrétaire d'Etat, Madeleine Albright, est ensuite allé jusqu'à dire que

la confusion sur la nature même de l'offre de M. Eltsine était due à «*une erreur de traduction*».

Chirac exhorte les Français à garder le cap

REUTER

Paris — Le président Jacques Chirac a demandé hier aux Français de ne pas «*tout compromettre*» en votant socialiste au second tour des législatives mais l'opposition a analysé cette intervention comme un aveu d'échec.

«*La France s'est ressaisie. Les choses ont été remises en ordre mais la situation reste fragile. Prenons garde de ne pas tout compromettre au moment où nous recueillons les premiers fruits de nos efforts*», a dit le chef de l'Etat.

«*Souhaitez-vous remettre en selle les idées socialistes d'hier? Pour ma part, je vous engage à choisir une autre voie, une voie moderne et humaine qui serve mieux les chances et les intérêts de la France*», a ajouté Jacques Chirac. Sans reprendre une seule fois les termes de «*changement*» et d'«*élan*», le chef de l'Etat a décliné les grands thèmes de sa campagne: Europe, baisse des impôts et des charges.

«*Cela me va tout à fait*», a réagi l'UDF Alain Madelin. «*C'est une société d'initiative et de responsabilité [...] Maintenant, notre tâche est claire: rassembler le plus largement possible pour donner au président de la République la majorité qui nous permettra, à nous tous, de réussir cet avenir*».

Pour Lionel Jospin, premier secrétaire du Parti socialiste, le discours présidentiel est un «*formidable aveu d'échec*». Il a

répété qu'un vrai changement ne pouvait venir que d'un «*changement de majorité*», c'est-à-dire d'une majorité de gauche.

Pour son allié Dominique Voynet, porte-parole des Verts, «*la prestation présidentielle n'apporte finalement pas grand chose. C'est une sorte de pot-pourri des meilleurs tubes de Jacques Chirac lors des dernières campagnes qu'il a menées [...] Simplement, depuis des années, les actes de Jacques Chirac et de ses amis démentent constamment ses discours*».

Accusant Jacques Chirac de prendre les Français pour des «*simples*» et de justifier la dissolution par la nécessité d'un «*coup de fouet*», elle a lancé: «*Eh bien oui, M. Chirac, on va vous le donner le petit coup de fouet en vous disant que nous souhaitons changer de majorité*».

Robert Hue, secrétaire national du PCF, a estimé que les propos présidentiels étaient «*à mille lieues de ce qu'on exprime*», les Français au premier tour le 25 mai. Pour Jean-Marie Le Pen, dirigeant du Front national, le président «*est déjà dans sa tête dans la cohobation qu'il voit venir de façon inéluctable avec M. Jospin et son gouvernement social-communiste*».

Au début de son allocution, Jacques Chirac avait rendu un hommage appuyé à Alain Juppé en déclarant que son gouvernement avait «*bien travaillé avec abnégation et courage*».



Jacques Chirac

Demi-échec à Charm el-Cheikh

Moubarak et Nétanyahou n'arrivent pas à relancer le processus de paix mais placent leurs espoirs dans d'autres rencontres

AGENCE FRANCE-PRESSE

Charm el-Cheikh — Les dirigeants d'Egypte et d'Israël ont échoué hier à relancer immédiatement le processus de paix mais ont décidé de se revoir pour poursuivre leurs efforts, au terme d'un sommet en Egypte.

Les Palestiniens, ainsi que l'opposition israélienne ont qualifié d'«*échec*» cette rencontre entre le président Hosni Moubarak et le premier ministre Benjamin Nétanyahou à Charm el-Cheikh (sud du Sinaï).

Lors d'une conférence de presse commune après trois heures d'entretiens, M. Moubarak a dit: «*Nous pourrions nous retrouver dans un très proche*

avenir, dans quelques jours» pour organiser une rencontre à trois avec le président palestinien Yasser Arafat. M. Moubarak, qui a téléphoné à M. Arafat durant le sommet, a indiqué ne pas pouvoir «*garantir à 100%*» que celui-ci participerait à la prochaine réunion.

«*C'est une première étape et une première étape signifie d'autres étapes*», a déclaré M. Nétanyahou. En aucun cas, je ne caractériserai ce qui s'est passé ici aujourd'hui d'échec, je pense que c'était un début positif et j'espère qu'il aboutira à des résultats positifs. «*Nous devons poursuivre nos efforts. In ch'allah [Si Dieu le veut, en arabe], nous réussirons*», a ajouté M. Nétanyahou.

Les négociations israélo-palesti-

niennes sont suspendues depuis la mise en chantier, le 18 mars, de la colonie juive de Har Homa à Jérusalem-Est. MM. Moubarak et Nétanyahou ont évité de s'exprimer sur leurs discussions sur la colonisation. L'Egypte soutient l'exigence palestinienne d'un gel de la colonisation avant une reprise des négociations, ce qu'Israël rejette.

A Gaza, le ministre de l'Information Yasser Abed Rabbo a rendu «*intransigeance*» de M. Nétanyahou responsable «*de l'échec du sommet*». En Israël, le dirigeant du parti de gauche Meretz Yossi Sarid l'a également qualifié d'«*échec*» mais le chef du parti travailliste Shimon Peres a noté une «*tentative de relance des pourparlers*».

Coup de sonde sur fond de violence

Cent vingt-cinq millions d'Indonésiens voteront demain

RAJU GOPALAKTISHNAN
REUTER

Jakarta — Cent vingt-cinq millions d'Indonésiens voteront demain pour élire leurs députés à l'issue d'une campagne électorale marquée par une violence sans précédent et une contestation croissante du pouvoir du président Suharto.

Dans ce pays, le quatrième au monde par la population, le Golkar, ancien parti unique du régime, a toutes les chances de remporter plus de 70 % des voix et de se maintenir au pouvoir lors du renouvellement de 425 des 500 sièges de la Chambre des représentants, les titulaires des 75 autres étant désignés par les militaires.

Si l'issue du scrutin ne fait guère de doute, l'attention des observateurs se portera sur les scores des deux seuls partis d'opposition autorisés. En 1992, le PPP (Parti uni du développement) avait recueilli en 17 % des voix, tandis que le PDI (Parti démocratique indonésien) en obtenait 15 %.

Perspectives bloquées

Cette situation ouvre peu de perspectives à ceux qui souhaitent voir le Parlement jouer un rôle plus actif que celui qui lui est actuellement dévolu: l'enregistrement des décisions de l'exécutif. «*Si nous considérons la Chambre comme un partenaire [pour développer le pays], alors elle est efficace, mais comme instrument d'équilibre face à l'exécutif, elle ne l'est pas*», souligne le politologue Mohamed Hikam. «*Elle est subordonnée à l'exécutif. Depuis sa création, il y a 30 ans, elle n'a pas été*

à l'origine du moindre projet de loi», ajoute-t-il.

Certains observateurs estiment toutefois que la situation s'est quelque peu améliorée ces dernières années, notamment par la création de 11 commissions parlementaires où sont représentés, outre le Golkar, les deux autres partis légaux. Mais pour Hikam, cette réforme indéniablement positive ne résultait que d'initiatives individuelles, et en aucun cas de concessions de la part du pouvoir.

De fait, les élections législatives ne constituent habituellement qu'une formalité pour le Golkar, appuyé par un gouvernement qui prend soin de museler toute opposition. Ainsi, l'ancien député du PPP Sri Bintang Pamungkas a été condamné à quatre ans de détention pour diffamation envers le chef de l'Etat.

La campagne électorale a été marquée par une vague de violences sans précédent, provoquée par des affrontements entre les partisans des différentes formations politiques qui avaient investi par centaines de milliers les rues de Jakarta et des autres villes de l'archipel. Les heurts répétés entre partisans du Golkar et ceux du PPP, à tendance musulmane, ont mis en lumière à cette occasion les frustrations envers un régime qui n'autorise les manifestations politiques qu'une fois tous les cinq ans, pendant un mois seulement.

A Banjarmasin, sur l'île de Bornéo, l'incendie d'un centre commercial que des émeutiers étaient en train de piller a provoqué vendredi dernier la mort de 142 personnes. Depuis lors, la campagne électorale est officiellement close jusqu'au jour du scrutin, et aucun cas de violence n'a été rapporté.

Excès de zèle ou morale kabiliste?

La mini-jupe n'a plus droit de cité à Kinshasa

WILLIAM WALLIS
REUTER

Kinshasa — Sur les rives du fleuve Zaïre, qu'il faut maintenant appeler Congo, les filles de Kinshasa n'osent plus sortir le soir en mini-jupe. Plus que les dangereuses avances de quelque soudard égaré, elles craignent le zèle répressif et puritain des soldats du nouveau régime.

Depuis que «*papa Mobutu*» a fait place à «*papa Kabilala*» à la tête de l'ex-Zaïre, «*Kin la belle*», que sa vie nocturne faisait autrefois passer pour l'une des capitales les plus animées d'Afrique, a déjà beaucoup changé.

Cela n'a rien d'officiel, mais l'Alliance de Laurent-Désiré Kabila, entrée triomphalement dans Kinshasa le 17 mai, a entrepris de convertir les Kinois aux «*bonnes moeurs*», dans le cadre de ce que Deogratias Bugera, l'adjoint du nouveau président, a qualifié de «*nettoyage de la morale publique*».

Les nouvelles autorités ne se sont pas exprimées publiquement sur la façon dont elles souhaitent voir les cinq millions de Kinois se vêtir ou se comporter, mais la censure a déjà fait son oeuvre contre la musique et la mode de l'ère Mobutu.

Sans perdre en considération l'intérêt que la musique zaïroise et ses danses rythmées suscitent en Afrique et dans le reste du monde depuis des décennies, les nouvelles autorités kabilistes ont prohibé sur les ondes de la radio nationale toute chanson un tant soit peu suggestive, ou faisant référence au régime déchu du maréchal Mobutu.

«*Un comité a été mis en place pour épurer la musique. Nous ne diffusons que de la musique bonne pour le peuple*», explique très sérieusement un haut responsable de la radio nationale, parfaitement en mesure de définir cette obscure notion. «*Les mauvaises chansons sont celles qui contiennent des termes qui ne veulent rien dire. Toutes les chansons comportant des mots suggestifs ne peuvent pas être diffusées*».

Dans *Karibu Variétés*, l'émission culturelle dominicale de la télévision, les vidéo-clips des derniers tubes zaïrois de Koffi Olumide ou de Wenge Musica n'ont plus droit de cité. En lieu et place de ces stars internationales, la

chaîne a opportunément exhumé de ses archives de vieilles séquences en noir et blanc, où des groupes d'avant l'ère Mobutu interprètent de désuètes rumbas et cha-cha-cha.

Dans les quartiers chauds de la capitale, les filles n'osent plus sortir en mini-jupes ou pantalons moulants, de peur que les militaires de l'Alliance ne les contraignent à ôter les vêtements litigieux.

Semblable mésaventure n'arrive pas qu'à aux prostituées. Une jeune interprète, qui attendait un taxi à dix heures du soir, a été prise à parti par trois sil-

lets qui l'ont menacée de mort si elle n'enlevait pas son pantalon. «*Ils ont dit que ce n'était pas congolais de porter des pantalons. Ils m'ont dit qu'ils me tueraient si je ne l'enlevais pas. J'ai dû leur obéir. Ils ont brûlé mon pantalon sur le bord de la route, où ils m'ont laissée à moitié nue*», raconte-t-elle.

Arrières-pensées

Le porte-parole du gouvernement, Raphaël Ghenda, dément formellement que les autorités aient interdit le port des pantalons ou des mini-jupes. «*C'est un petit problème dû à des excès de zèle de la part de certains soldats, explique-t-il. En période de changement, beaucoup d'initiatives sont prises dans la précipitation. Il nous faut canaliser tout cela. L'ordre sera restauré très rapidement*».

Mais cette offensive en faveur de la «*morale*» n'est pas dénuée d'arrière-pensées politiques. Il s'agit, expliquent les zéloteurs du nouveau régime kabiliste, de débarrasser la société congolaise de la «*décadence*» et de la «*dépravation*» qui la caractérisaient sous Mobutu.

«*Toutes les femmes devraient se marier. Les femmes célibataires devraient se faire inscrire à la mairie pour que le gouvernement contrôle la situation, estime ainsi Medard Ntumu. Il faut effacer l'ardoise. Sous Mobutu, il y a avait trop de laissez-aller*».

Ce fervent kabiliste fait allusion aux sept dernières années de règne du vieux dictateur, marquées par une timide introduction du multipartisme et surtout par l'instauration, pour la première fois, d'une liberté d'expression réelle.

Home Find

www.apchq.com

Pour acheter ou faire construire une maison neuve par des pros

En collaboration avec




É D I T O R I A L

Le choix du 2 juin — Épilogue Le Bloc québécois, pour le principe

Lise Bissonnette

Malgré une campagne électorale débilante, terreau fertile pour tous les cynismes, il faut se résoudre à un choix éditorial. D'abord se demander, tant les partis ont failli à la tâche de proposer et de convaincre, s'il faut s'abstenir ou voter.

Il est rarissime que cette question se pose sérieusement. Ne pas exercer son droit de vote, que les démocraties vieillissantes traitent souvent à la légère en se gaussant de l'influence limitée des citoyens sur la classe politique, c'est faire injure à ceux qui ne disposent pas de ce droit et qui, s'ils le pouvaient, se rendraient avec joie aux urnes pour substituer à leurs dictateurs des élus, même médiocres.

Mais le problème dépasse aujourd'hui la faveur de la curée 1997 des prétendants aux Communes. Au Québec, l'exercice paraît tordu, absurde. Ce qu'une majorité de citoyens semble désirer, aucun parti fédéral ne pourra s'en approcher au cours du prochain mandat de gouvernement. La tentation est forte de le signifier en déclarant forfait, pour les secouer tous. Mais parce que les abstentions ne sont pas comptabilisées et qu'il n'existe ici aucune tradition de suivre une telle consigne — qui la donnerait? —, ce message tomberait à plat. S'abstenir serait l'équivalent d'abandonner à d'autres le soin d'exprimer sa citoyenneté. Voter en ravalant son insatisfaction, en cherchant la moins mauvaise adéquation entre nos principes et l'offre de partis que nous méritons sans doute, c'est un moindre mal, et un devoir malgré tout.

Deux critères

Pour citer à la fois René Lévesque et Robert Bourassa, à l'échelle du malheur des peuples, le Canada d'aujourd'hui n'est certes pas le goulat. Le gouvernement libéral sortant peut se targuer de présider aux destinées d'un pays qui obtient aujourd'hui les meilleures notes des organisations économiques internationales, ravies de l'avoir vu assainir ses comptes publics à vitesse accélérée et créer ainsi un climat favorable au développement des entreprises exportatrices, enfants chéries de la «mondialisation». Les électeurs ne font toutefois pas partie des nouveaux inspecteurs de la planète, ces groupes qui distribuent les bonnes notes sans souci de l'éthique politique ou des équilibres sociaux. Après des années de réductions de services et de sacrifices individuels acceptés au total sans trop de révolte, ils sont en droit de se demander si le retour de la prospérité, tant célébré, les touchera un jour.

Moins performants que le Canada selon les nouveaux indices mondiaux, les États-Unis voisins retrouvent quasiment le plein emploi, les entreprises y courtisent les jeunes, un optimisme réapparaît chez un pays que les Canadiens aiment pourtant croire plus «dur» que le leur. La question devient pressante: le contentement du «marché» devant le virage de l'État canadien peut-il devenir celui des citoyens, augurer de nouveaux partages entre eux? Ou continuera-t-il à s'appuyer sur des formes d'exclusion? Un million et demi de personnes sont toujours au chômage, et leurs familles dans la pauvreté; rien n'indique que leur nombre diminuera et cela est encore plus troublant qu'en 1993, quand l'État était «cassé». La volonté et la capacité de leur redonner espoir, tel est le premier critère d'évaluation des partis.

Au Québec, s'y ajoute celui de la réponse à la «question nationale», qui a été au cœur des débats du dernier mandat. Les partis fédéralistes, à gauche comme à droite, aiment répéter que cette question est elle-même génératrice d'incertitude économique et empêche la véritable relance. Même si on l'admettait — en oubliant la stagnation qui frappe d'autres provinces que la nôtre —, la seule façon de lever l'hypothèque est de trouver les moyens d'un règlement. Les résultats du référendum de 1995 ont souligné à l'envi l'ampleur de la crise, et ces moyens doivent être à l'avenant.

Bien d'autres thèmes ont sollicité l'attention des électeurs mais nous croyons que la crédibilité des partis repose, pour l'essentiel, sur leur position quant à ces deux vecteurs d'avenir. Force est de constater qu'aucune des trois formations qui sollicitent l'appui des Québécois ne se trouve à leur croisement, étant entendu que le Reform Party et le Nouveau Parti démocratique ne sont, dans nos circonscriptions, que des fantômes.

Le Parti libéral du Canada

On ne rappellera jamais assez que le Parti libéral du Canada a remporté son importante majorité de sièges, en 1993, en faisant miroiter aux Canadiens une reprise de l'emploi, trois fois soulignée (*jobs, jobs, jobs*). En lieu et place, et dès le lendemain de la victoire libérale décisive, les Canadiens ont été entraînés dans une course éfrénée à la réduction du déficit dont on se vante aujourd'hui qu'elle a atteint et dépassé toutes les cibles. Comme nous l'avons rappelé la semaine dernière, les coûts sociaux en ont été énormes: des dizaines de milliers d'emplois disparus dans l'appareil fédéral et les appareils provinciaux par suite de la réduction draconienne des transferts, un ralentissement correspondant de l'emploi dans un secteur privé traumatisé, des coupes cruelles dans l'ensemble des prestations offertes aux plus démunis, une hausse des charges des travailleurs, une insécurité individuelle profonde notamment chez les jeunes. Tel a été l'envers des médailles «internationales» que récolte aujourd'hui le Canada, et dont le premier ministre tire l'essentiel de son bilan.

Même si on tenait M. Chrétien quitte de ses promesses et des illusions qu'il a sciemment nourries durant la campagne de 1993, même si on convenait que ce jeu de massacre était un préalable nécessaire, il lui reviendrait plus qu'à tout autre, aujourd'hui, de dessiner les plans de la reprise, d'en indiquer les jalons. Or, le PLC a à toutes fins utiles éliminé de son programme les stratégies actives de création d'emplois, et la lutte aux inégalités, pour faire confiance aux retombées, magiques et automatiques, de sa bonne performance budgétaire. C'est ce que disent les discours de son chef et son deuxième «livre rouge». Ce qui s'est passé, au Canada, ressemble assez au virage que les électeurs français viennent de sanctionner aux urnes: élu en proposant de s'attaquer à la «fracture sociale» née du chômage et de l'exclusion, un groupe politique a froidement accentué cette fracture en se croyant maître des lieux. A moins de cautionner la mystification et le cynisme, ou d'être aussi insensible que les ordinateurs du «marché» à la vulnérabilité de millions de Canadiens, il est impossible de faire à nouveau confiance à la rhétorique libérale sur ces questions.

Et sans démoniser M. Chrétien — qui souffre plutôt d'incompétence chronique dans le dossier constitutionnel depuis son entrée en politique il y a 30 ans —, force est de constater, sur l'autre front, qu'il n'a cessé d'envenimer les rapports Québec-Canada. Sa réponse au référendum de 1995 a été désastreuse: nomination d'un provocateur aux relations fédérales-provinciales, manque d'énergie et de conviction dans la recherche d'un «changement» même infinitésimal, raidissement légaliste et paniqué pour prévenir jusqu'à la tenue d'un nouveau référendum, interprétation variable des règles démocratiques qui encadrent les décisions des Québécois. Il y a là des glissements vers un régime de contraintes inacceptables, de blocage du droit à l'autodétermination, qui appellent absolument réplique et refus.

Le Parti progressiste-conservateur

Il y a toutefois pire encore que les circonvolutions improvisées d'un Parti libéral affublé d'un chef sans autre ambition ou vision que de se rendre au bout d'une journée. On assiste avec incrédulité à la montée du «parti Charest», nouvelle mouture du Parti progressiste-conservateur, qui se présente comme celui de l'espoir, des grands horizons et de la réconciliation alors que son programme est l'un des plus brutaux qui aient été proposés aux Canadiens. Compressions additionnelles et majeures dans la culture, les affaires autochtones, l'accueil des réfugiés et des immigrants, l'environnement, l'aide internationale: M. Charest sabrerait encore 12 milliards dans les dépenses du gouvernement du Canada, essentiellement pour financer des réductions d'impôt qui bénéficieraient d'abord, évidemment, à ceux qui en paient. Pour lui comme pour M. Chrétien, l'emploi viendrait par surcroît de ces stratégies comptables mais il ne se donne même pas la peine, à la façon des libéraux, de saupoudrer sa recette de quelques nouvelles initiatives sociales. Il passe pour compatissant en faisant miroiter aux plus pauvres quelques sous de plus à dépenser, alors que c'est aux plus riches qu'il les offre vraiment.

Quant à son discours lyrique sur la «réconciliation nationale», il ne mérite qu'un rappel, qui ne surgit pas du lac Meach. En août 1995, deux mois et demi avant le référendum que les forces fédéralistes pensaient encore remporter sans se fatiguer, M. Charest a publié les principes de son futur programme. Au chapitre du fédéralisme de l'avenir, pas un mot, pas un seul, des revendications du Québec ou même des tensions de l'heure. Pas de «société distincte», pas de travail acharné pour assurer les retrouvailles, pas le plus petit reproche aux libéraux à l'égard du «plan B». Non seulement la question québécoise était-elle déjà passée aux pertes dans les analyses du même monsieur qui fonde aujourd'hui sa réclamation commerciale sur le «partage» entre les peuples fondateurs du Canada, mais encore le discours qui accompagnait ce projet de programme déplorait-il qu'une «région» du Canada, le Québec, ait entraîné ce malheureux pays dans le bourbier constitutionnel en tentant de lui «dicter» un programme. Depuis le lendemain du référendum, M. Charest adore ce qu'il brûlait la veille. Mais ses tirades patriotardes, fort bien rendues au demeurant, ne sont qu'un hymne aux merveilles contemporaines de l'industrie de la mise en marché. Elles ne valent certainement pas un vote.

Le Bloc québécois

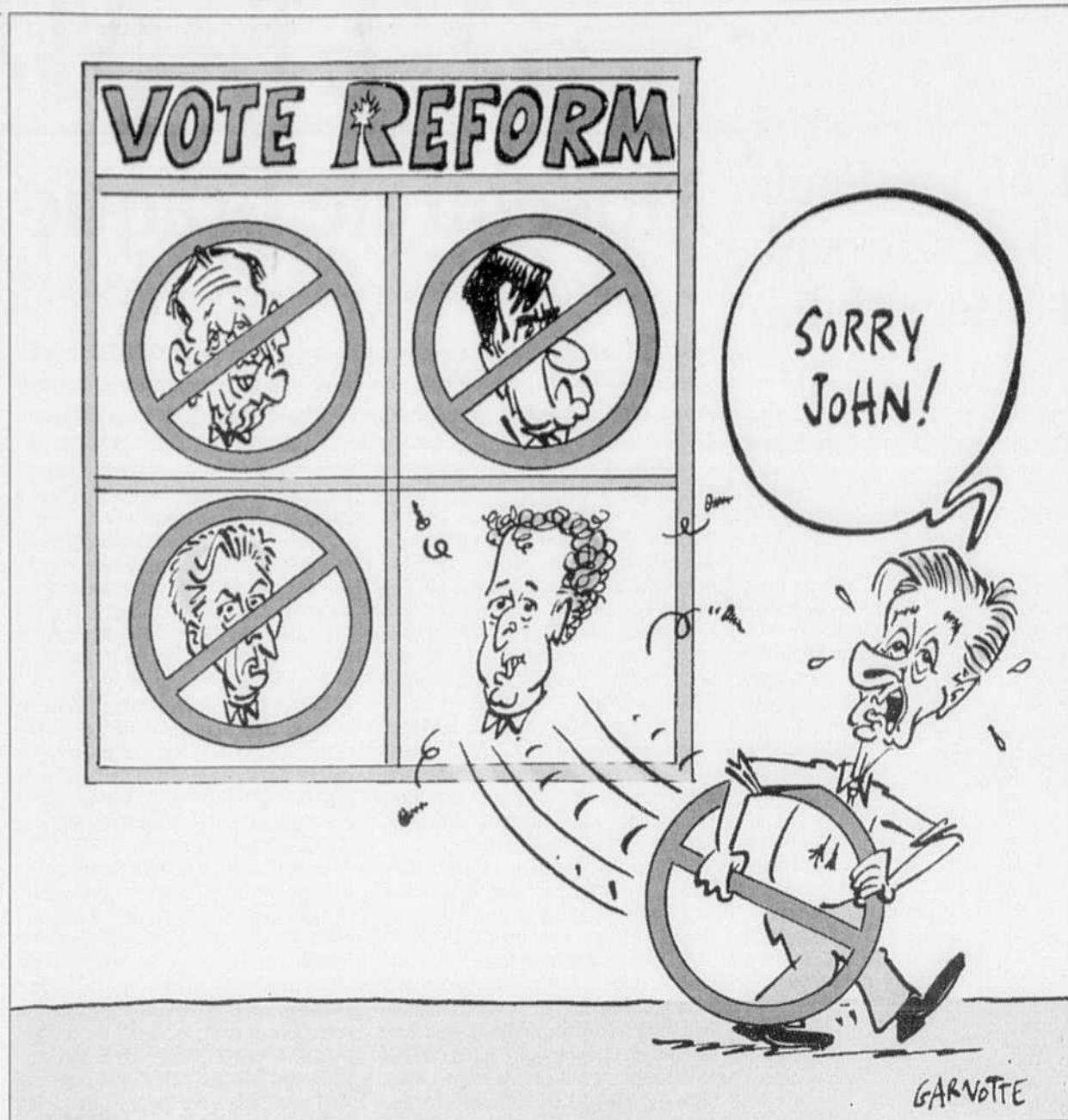
Examiné sous les deux angles, les seules vertus du Bloc québécois sont désormais théoriques. Malgré le désenchantement dont il fait l'objet, il faut rappeler qu'il a parfois fait alliance avec le NDP pour défendre ce qui reste de préoccupations pour l'équité en ce pays, mais il a aussi atteint les limites du simple discours, puisqu'il n'exercera jamais le pouvoir à Ottawa. Et ce mérite s'érodera encore plus s'il ne forme pas l'opposition officielle. Quant à sa défense de la souveraineté-partenariat, qui est sans doute une solution brutale à l'échec répété des négociations Québec-Canada, mais qui en demeure une civilisée, elle s'affaiblit d'elle-même, par l'ineptie des stratégies du Bloc et ses divisions internes. Elle n'est plus que le pâle rappel de la politique du gouvernement du Québec, seul endroit de «vrai pouvoir», désormais, pour la thèse souverainiste. Le Bloc se résume, en somme, à un contre-discours.

Les arguments sont donc tenus pour renvoyer à Ottawa un contingent de bloquistes, et ils valent surtout par la négative. Donner son appui aux troupes de M. Chrétien ou de M. Charest serait cautionner la dureté des programmes de chacun, la résignation à la loi du plus fort qu'ils exigent tacitement des Canadiens, et la fin de non-recevoir qu'ils opposent en pratique à tout réaménagement majeur de la fédération. La disparition du contre-discours, dans ces conditions, serait déplorable.

Car le Bloc porte dans l'enceinte des Communes, forum démocratique pour tous les Canadiens, les aspirations d'un courant politique majeur et incontournable du Québec moderne, qui n'a cessé de grandir depuis 30 ans, et que le Canada doit continuer à entendre. Puisque nous nous dirigeons vers un autre rendez-vous référendaire, les raisons qui militaient en 1993 pour une présence souverainiste à Ottawa valent toujours, si bien qu'il faut préférer la cohérence à l'abstention qui serait interprétée facilement comme un renoncement. On conviendra aussi qu'un gouvernement libéral paraît inévitable, qu'il serait bon qu'il soit minoritaire pour le forcer à toutes les négociations que son arrogance actuelle esquive, et qu'une opposition québécoise issue des rangs du Bloc s'annonce certes plus équilibrée qu'une opposition issue du «parti Charest», affaire d'un seul homme, obscur amalgame de réformisme et d'effets spéciaux.

Partout où les candidats du Bloc québécois semblent capables de s'atteler encore avec cœur à la tâche, comme ils le faisaient mieux au début du dernier mandat, il est logique de les appuyer à nouveau. Ce qui n'exclut pas des variations régionales (par exemple l'élection du libéral Pierre Pettigrew ou la défaite de la bloquiste Suzanne Tremblay...) selon ce qu'exige l'intelligence. Quoique troublé par l'inanité de la campagne, par les questions qu'elle a soulevées sur les carences graves de leadership au sein du mouvement souverainiste, notre choix renvoie aux positions défendues dans cette page depuis plusieurs années, à des principes. Il en faut. Aucun argument, du côté du PC ou du PLC, ne les a ébranlés au cours des dernières semaines, et notre mauvaise humeur ne saurait les altérer.

L'inanité du débat
électoral
ne change rien
aux principes que
nous défendons.



Vol au-dessus d'un nid de vipères

Dans mes pires moments d'inquiétude politique ou personnelle, un ami me réitére toujours le même conseil. «Pour agir avec sagesse, me dit-il, tu dois attendre que toutes les vipères sortent. Lorsque tu les auras toutes bien en vue, tu sauras alors contre quoi tu dois livrer bataille. La beauté de cette attente, ajoute-t-il avec justesse, est qu'elle te permettra aussi de mieux voir qui sont tes vrais alliés...»

Voilà qui résume bien ce qu'a vécu le Bloc tout au long d'une campagne assaillie par les sept plaies d'Égypte! Ce parti aura vu émerger ses vrais alliés et, surtout, il aura su où logent certains de ses adversaires fédéralistes. De fait, cette campagne nous a montré certaines prises de position fédéralistes qui prennent de plus en plus l'allure d'un monumental nid de vipères politique. Gonflés par les difficultés du Bloc, les chefs de partis fédéraux — à l'exception notoire d'Alexa McDonough — ont fait montre d'un mépris culotté pour la démocratie québécoise. Ce faisant, ils nous ont fait savoir leur négation de l'existence même de la nation québécoise.

apprêtée à la sauce Chrétien-Charest leur est devenue indigeste!

A cette ronde, n'oublions pas d'ajouter une bonne partie des leaders anglo-québécois qu'on retrouve (quelle surprise!) à l'avant-garde du plan B d'Ottawa. Pour eux, il y a une «nation» canadienne et une «province» québécoise. Et c'est de cette négation du peuple québécois qu'émanent les menaces d'un démembrement ethno-linguistique de son territoire ainsi que la sempiternelle guéguerre linguistique... Et tout récemment, Alliance Québec adoptait une résolution reconnaissant le «rôle légitime» des groupes partitionnistes «pour expliquer les conséquences» de la souveraineté. Ah bon...

A la lumière du durcissement de plusieurs leaders anglophones, force est de constater — comme le faisait Michel David dans *Le Soleil* du 24 mai — qu'il n'y a pas que les «purs et durs» qui commentent à se demander s'il est bien utile de tendre la main aux anglophones jusqu'à en attraper des crampes...

Cela dit, la palme d'or de l'offensive contre la démocratie québécoise se doit de revenir, une fois de plus, à un Jean Chrétien qui avance maintenant qu'il ne reconnaît pas un OUI serré. Pourquoi fait-il cela? *Primo*, parce qu'il ne croit pas que les Québécois forment un peuple (l'homme est encore à l'heure des «Canadiens français»...).

Secundo, parce que craignant de perdre le prochain référendum, il cherche à faire baisser les appuis à la souveraineté en nous faisant croire qu'un OUI majoritaire ouvrirait la porte au «chaos» ou à ce que Jean Charest nomme le «grand trou noir». Ainsi, nous serions présument plongés dans un psychodrame politico-juridique (avec en vedette Guy Bertrand et la Cour suprême), dans un imbroglio international découlant du refus d'Ottawa de reconnaître un OUI et, tant qu'à y être, dans un démembrement du Québec.

Tout cela, bien sûr, vient en partie du vent de panique qui souffle sur le camp fédéraliste depuis le 30 octobre 1995. Mais surtout — et on ne le dira

jamais assez! —, cette attitude qui sent le colonialisme à plein nez découle du refus de reconnaître le peuple québécois. De plus, disons-le crument, les Canadiens anglais en ont assez d'un débat qui n'en finit plus de finir. A cet égard, Preston Manning fut dans cette campagne un formidable révélateur du ras-le-bol de nombreux Canadiens anglais quant à la «question du Québec!» Qu'il le veuille ou non, Manning nous montre avec acuité qu'il y a bel et bien deux pays dans ce pays...

Mais enfin, que dire si malgré toute cette démonstration de la nécessité de «bloquer» ceux qui nous parlent de «chaos» et de «trou noir», le Bloc venait à perdre des sièges? De fait, quels que soient les résultats du 2 juin, le camp souverainiste sera sage de tirer les précieuses leçons des dernières semaines. Ainsi, il aura vu l'importance de l'union des «durs» et des «mous» pour la suite des choses.

Qui plus est, parce que la négation du Québec est de plus en plus répandue et que les milieux fédéralistes jonglent avec l'idée de tenir un référendum pancanadien suivant un OUI serré, le Bloc doit savoir que dans la Chambre des communes, il devra défendre constamment la nation québécoise et son droit à l'autodétermination.

Bref, s'il fait le bilan de cette campagne avec lucidité, le mouvement souverainiste pourrait en sortir plus vigoureux que jamais. Mais le temps presse. En 1998, la Cour suprême se prononcera sur le droit du Québec à l'autodétermination et sur la cause Libman-Grey-Galganov contre la Loi référendaire. Il reste donc moins d'un an pour se préparer à la prochaine élection provinciale et pour paver la voie à un éventuel troisième référendum!

Ayant maintenant bien en vue le nid de vipères du plan B — qu'il se nomme «chaos», «refus d'un OUI», «partition» ou «grand trou noir» —, les souverainistes auront de quoi s'occuper. Car s'ils veulent gagner le prochain référendum, ils devront s'atteler à un colossal travail de pédagogie populaire quant à l'existence de la nation québécoise, l'intégrité de son territoire et son plein droit à l'autodétermination. M'est avis que cet été, les vacances seront courtes...

À PROPOS

...des bienfaits du redressement financier

Sur le plan économique, le principal bienfait du redressement des finances publiques est l'assainissement du climat financier au Canada, ce qui, conjugué au repli de l'inflation, donne les taux d'intérêt les plus bas depuis le début des années 1960. De plus, la réduction des déficits s'est accompagnée d'une baisse marquée des besoins financiers de l'État, ce qui a permis au Canada de s'affranchir de l'épargne étrangère (endettement extérieur). Jusqu'à tout récemment, les besoins liés au financement des déficits publics étaient devenus

si importants que l'épargne intérieure ne suffisait plus à répondre aux besoins combinés de tous les agents économiques au Canada. Cette dépendance envers le capital étranger, en plus de gonfler l'endettement extérieur, rendait le dollar canadien très sensible aux aléas des marchés financiers internationaux, ce qui se répercutait sur les taux d'intérêt.

Gilles Soucy, économiste en chef, dans *En perspectives*, bulletin économique du Mouvement Desjardins, mai 1997.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Vice-président, finances et administration FRANÇOIS THOUIN

Directeur de l'information CLAUDE BEAUGARD

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, GUY TAILLEFER, NORMAND THÉRIAULT

Rédacteurs en chef adjoints JEAN-ROBERT SANSAFON, ROLAND-YVES CARIGNAN

Directrice, ventes et marketing MARTINE DUBÉ

2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

FAISCEQUEDOIS

IDÉES

La place des femmes dans les structures publiques municipales québécoises

Aurait-on atteint le plafond de verre?

Les femmes risquent fort de faire les frais de la fusion annoncée de 416 petites municipalités

EVELYNE TARDY

Responsable de la recherche et professeure au département de science politique de l'Université du Québec à Montréal

Il y a 57 ans déjà, le conseil de la Ville de Montréal ouvrirait ses portes à la première femme «échevine» élue : Jessie Kathleen Fisher. Depuis ce temps, bien des femmes ont été élues soit comme conseillères, soit comme mairesses. Cependant, force est de reconnaître que les femmes restent dans les institutions politiques à doses homéopathiques, comme l'illustre le tableau ci-dessous.

LES ÉLUES DU QUÉBEC

Voici l'évolution du nombre de mairesses et de conseillères dans l'ensemble des municipalités du Québec entre 1980 et 1996, en nombre et proportion (pourcentage du nombre total d'élus)

Année	mairesses nombre	%	conseillères nombre	%
1980	21	1,5	339	3,8
1985	47	3,3	1050	11,9
1990	97	6,9	1622	18,4
1996	127	9,1	1750	20,1

Source : ministère des Affaires municipales

C'est la première fois, depuis l'année 1985, que l'on constate une baisse réelle, en nombre et en pourcentage, des mairesses au Québec. Par ailleurs, depuis 1991, c'est pratiquement la stagnation du côté des conseillères municipales.

Avant de présenter quelques éléments d'explication, voyons quelle est la situation actuelle de la représentation des femmes élues sur la scène municipale. Tout d'abord, notons qu'une municipalité sur quatre dans les 1393 municipalités du Québec est composée uniquement d'hommes. C'est à peine croyable, en cette fin du XX^e siècle, que nous devions faire un tel constat.

Nous avons signalé que 129 municipalités avaient à leur tête une femme, mais dans 22 % de ces municipalités, les mairesses sont de véritables «reines abeilles» entourées de conseillers uniquement. Les conseillères sont absentes.

En étudiant la représentation des femmes dans les municipalités dirigées par une mairesse comparative aux municipalités dirigées par des maires, on constate cependant que, proportionnellement, quand le conseil de ville est dirigé par une mairesse, la proportion de femmes au conseil est plus élevée que lorsque c'est un maire qui est à la tête de la municipalité. C'est d'ailleurs dans ces municipalités que, proportionnellement, on trouve le plus grand pourcentage de conseils où la représentation des femmes est égale à celle des hommes, voire majoritaire au conseil (13,4 %), alors que ce n'est le cas que de 1,7 % des conseils dirigés par un maire. La situation n'a pratiquement pas évolué depuis 1994. À l'exception des 28 conseils sans présence de femmes conseillères, il semble évident que «les femmes attirent des femmes».

Quant à la répartition des élus par taille des municipalités, on constate que, proportionnellement, les mairesses restent surreprésentées dans les plus petites municipalités de moins de 250 habitants avec

8,5 % contre 3,3 % dans le cas des maires. Cependant, en dehors de ces municipalités très peu peuplées, la répartition en pourcentage des femmes et des hommes est assez semblable, même si seulement une mairesse par rapport à vingt maires dirige une municipalité de 50 000 habitants et plus (Sainte-Foy, avec 70 000 habitants). Rappelons que 86 % des municipalités du Québec ont moins de 5000 habitants et que quatre municipalités seulement ont plus de 100 000 habitants, mais il n'y a là aucune mairesse. «Là où le pouvoir se trouve, les femmes sont absentes», rappelle Elizabeth Vallance («Where Power Is, Women Are Not», *Parliamentary Affairs*, 1982) ; ce constat s'applique à la scène municipale québécoise.

En effet, 77 % des municipalités au sein desquelles les femmes se retrouvent en nombre égal ou supérieur aux hommes sont des municipalités de moins de 750 habitants (30/39) et aucune des municipalités de plus de 5000 habitants n'est dans cette situation. Si bien qu'on a des raisons de s'inquiéter des effets possibles sur la représentation des femmes de la fusion de 416 petites municipalités, comme le réclame le ministre Rémy Trudel. Les femmes risquent fort de faire les frais de ces fusions municipales.

Quelles explications peut-on avancer pour expliquer cette sous-représentation des femmes sur la scène municipale québécoise ? La recherche que nous avons entreprise auprès des maires et des mairesses du Québec, entre 1993 et 1996, nous fournit quelques réponses à cette question.

La majorité des mairesses et des maires sont ou ont été mariés et ont eu des enfants. Mais il semble bien que les enfants pèsent plus lourd dans la carrière politique des femmes que dans celle des hommes puisqu'il n'y a aucune mairesse qui avait de jeunes enfants (ce n'est pas le cas des maires) et, surtout, elles disent avoir attendu que leurs enfants soient devenus des adolescents ou des adultes pour se lancer en politique. Aucun maire n'a avancé cet argument.

Un deuxième élément d'explication, c'est l'accord du conjoint. Il semble être primordial d'avoir cet accord, sinon, dirait une mairesse : «C'est l'enfer».

Une autre élue, n'ayant pas eu l'accord de son conjoint, n'a pu aller en politique qu'après le décès de celui-ci : «Mon mari est décédé en septembre 1979. Deux semaines plus tard, j'ai déposé ma candidature pour être conseillère et j'ai été élue.» Il semble bien par contre que les maires, en général, peuvent plus aisément se passer de l'accord de leur conjointe, comme l'illustre la réflexion de ce maire : «Le dernier mandat, je l'ai fait malgré ma conjointe.»

Un troisième élément d'explication de la sous-représentation des femmes en politique municipale vient du fait qu'il semble plus difficile pour une femme de se faire élire que pour un homme. Plusieurs mairesses ont signalé que «le stéréotype du maire masculin est encore très présent». «Il y en a qui ne font pas confiance aux femmes. Pour eux, la place des femmes n'est pas là. C'est une forte discrimination selon moi», ou encore : «Les gens disent : "Voyons donc, tu ne peux pas aller là, c'est pour les hommes."»

Alors que 93 % des maires considèrent qu'il n'y a plus de discrimina-

tion envers les femmes en politique, ce sont 61 % des mairesses qui pensent le contraire. D'ailleurs, une femme sur trois dit avoir personnellement ressenti cette discrimination.

À notre demande, elles nous ont donné des exemples, parfois très éloquentes. Une mairesse nous a raconté que lorsqu'elle a été élue conseillère, elle a dû affronter un maire qui ne voulait pas de femme à son conseil : «Il ne m'a pas parlé pendant plusieurs semaines, pendant j'étais sa voisine.»

Nous avons demandé aux mairesses et aux maires, en entrevue, de nous donner leur explication du faible nombre de femmes en politique. En général, la majorité des maires soit répondent qu'ils ne savent pas, donnant l'impression de n'avoir jamais réfléchi à cette question, soit considèrent que les femmes ne s'intéressent pas à la politique, qu'elles sont moins confiantes dans leurs capacités, qu'elles sont plus timides, qu'elles laissent la politique municipale aux hommes.

Cependant, d'autres, comme ce maire, vont reconnaître ceci : «J'ai l'impression, surtout aujourd'hui, que les femmes qui travaillent à l'extérieur, plus la famille, et qui, la plupart du temps, prennent en charge le plus gros du travail à la maison, ont de la difficulté à trouver du temps libre pour aller faire de la politique en plus de ça.»

Un autre va relever que «c'était un milieu d'hommes avant, il ne faut pas se le cacher» ou «c'est parce que les hommes ont pas mal tout le temps dominé. Il ne faut pas se cacher cela», dira un autre élu.

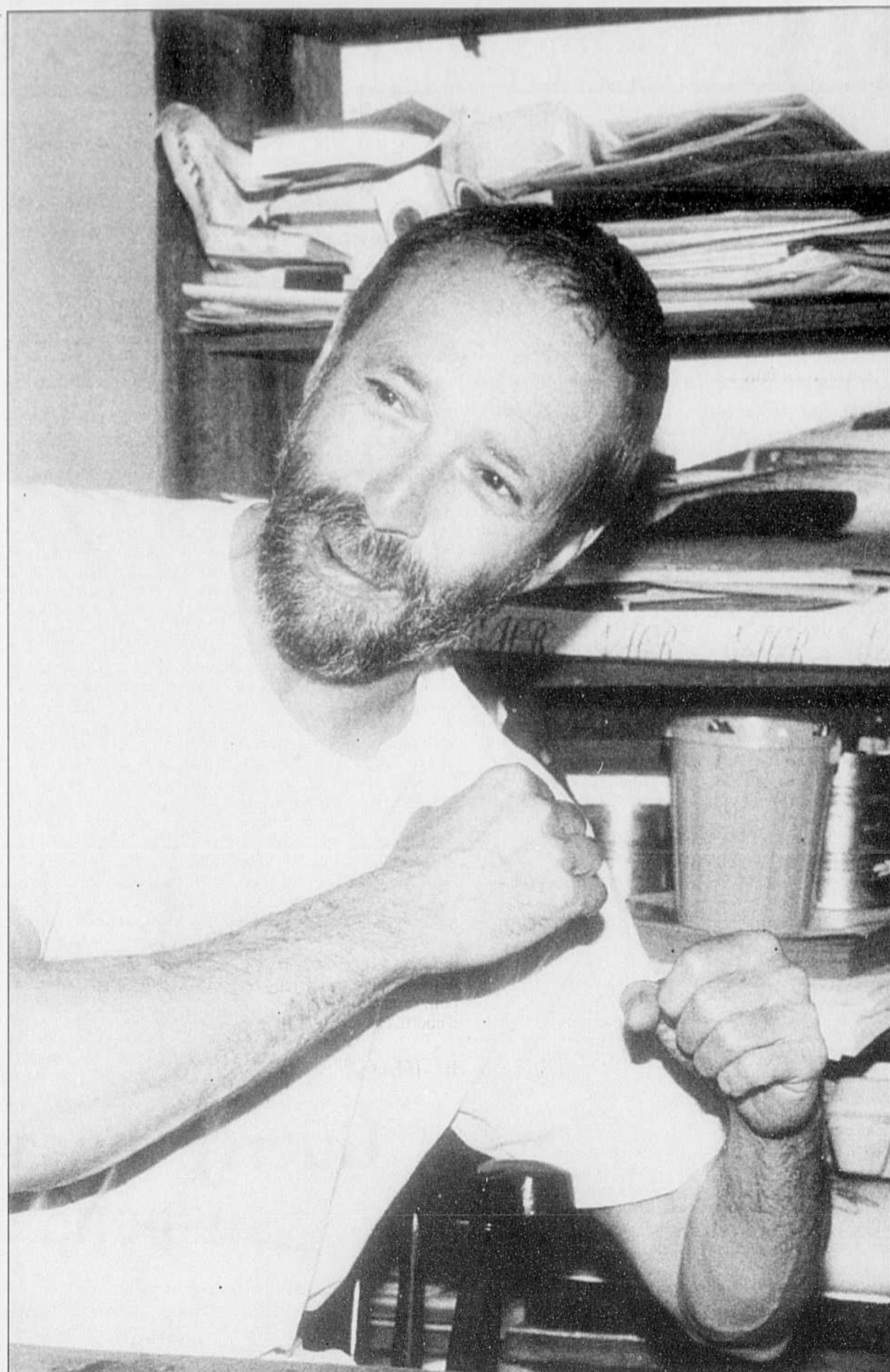
Quant aux mairesses, la plupart reprennent les arguments de l'organisation sociale sexuée qui fait peser sur les femmes le poids de la famille et des enfants, du peu de temps dont dispose une femme sur le marché du travail, du manque de modèle en politique ou de la nécessité d'avoir l'accord du conjoint. Certaines cependant avancent que bien des femmes ont une vision obsoleète du monde municipal, «croyant qu'on ne parle que d'égouts, d'aqueduc, de déneigement l'hiver» ou encore que «le monde politique est réservé aux hommes».

D'autres ont déploré l'obligation, pour les femmes, de faire leurs preuves et pensent que cela peut en décourager plus d'une à faire le saut en politique. La perception du monde de politique, dira une mairesse, est négative chez bien des femmes : «Les femmes ont peur d'être broyées par le système qu'elles jugent pourri.» Ce qui amène certaines élues à dire que les femmes sont peureuses : «Les hommes ne nous laissent pas la place, il faut se battre.» Une autre dira : «La peur. La peur du jugement des hommes. La peur de devoir lutter avec les hommes. La peur de l'opposition des hommes. Je ne veux pas dire que je suis en accord, mais je les comprends parce que ça existe vraiment.»

Comme le faisait remarquer une mairesse : «Les hommes ne se posent jamais la question s'ils sont capables ou non d'assumer une tâche.»

Ces extraits d'entrevues montrent bien que les raisons susceptibles d'expliquer la sous-représentation des femmes en politique municipale sont certainement multiples et variées.

Ce qui me paraît le plus inquiétant, c'est que nous pensions que les portes des conseils municipaux s'ouvriraient aux femmes d'année en année. Or, de voir cette stagnation du nombre de conseillères, voire une régression du nombre et du pourcentage des mairesses, la première fois depuis près de 15 ans, me laisse perplexe.



Pierre Falardeau en 1992.

ARCHIVES LE DEVOIR

Réplique à Louis Laverdière, directeur des opérations québécoises, Téléfilm Canada

Un projet inachevé, mon œil!

«Original et créateur», le cinéma québécois? Non, un cinéma colonisé, inoffensif, conforme, esthétisant, bourgeois, bref, contrôlé par l'État

«Un des moyens de contrebalancer l'attrait du séparatisme, c'est d'employer un temps, une énergie et des sommes énormes au service du nationalisme fédéral. Il s'agit de créer de la réalité nationale une image si attrayante qu'elle rende celle du groupe séparatiste peu intéressante par comparaison. Il faut affecter une part des ressources à des choses comme le drapeau national, l'hymne national, l'éducation, les conseils des arts, les sociétés de diffusion radiophonique et de télévision, les offices du film.»

Pierre Elliott Trudeau

Le Fédéralisme et la Société canadienne-française

PIERRE FALARDEAU

Cinéaste et auteur

M on cher Laverdière, je viens de lire ton petit papier à la défense de Téléfilm Canada. C'est assez petit et proprement désolant.

Des journalistes torpides m'ont souvent accusé de faire du cinéma engagé, moi qui n'ai pourtant jamais été engagé par personne. Mais dans ton cas, on peut parler, sans se torturer inutilement la cervelle, de littérature engagée. Un engagement à long terme, au service de Téléfilm Canada. De la littérature de «public relations» à son meilleur.

Quand tu essaies de nous faire croire que la politique n'a rien à voir dans les décisions de Téléfilm Canada, permets-moi de rire. Toute l'histoire du cinéma québécois prouve exactement le contraire. Ce n'est pas d'hier en effet que les cinéastes québécois se battent contre le contrôle de la pensée exercé par les fonctionnaires fédéraux ou provinciaux. On est au coton de Denys Arcand, ça te dit quelque chose ? Tu te souviens d'*Un pays sans bon sens* de Pierre Perrault ? Et *Cap d'espoir* de Jacques Leduc ? Et *Vingt quatre heures ou plus* de Gilles Groulx ? Tu ne vas quand même pas essayer de nous faire accroire que ces films interdits de diffusion l'étaient parce que vous êtes «toujours à la recherche de ces œuvres à la fois personnelles, fortes et audacieuses qui marquent un cinématographie et cela, quel que soit l'horizon d'où elles viennent» ?

Tu te souviens sans doute aussi des difficultés de Michel Brault à tourner *Les Ordres*. Sans doute un problème «d'horizon». Et combien d'autres films n'ont jamais vu le jour, refusés sous mille et un prétextes plus farfelus les uns que les autres, style «nous considérons que le projet est inachevé...» ou «le comité de lecture extérieur juge que...» ou «malheureusement, devant le nombre d'excellents projets cette année, nos ressources financières limitées nous interdisent...»

Ça, c'était hier. Et aujourd'hui, l'actualité nous apprend exactement le contraire de ce que tu racontes avec une main sur le cœur, des sanglots dans la voix et une larme

de crocodile au coin de l'œil. Si la politique n'a rien à voir avec le refus de mon projet de film sur De Lorimier, c'est drôlement bien limité.

Quand on voit aller le ministre responsable de Téléfilm, la sympathique «Shylock» Copps, s'exciter avec ses petits fanions et sa pizza de l'unité nationale, on a le droit de se poser des questions.

Quand on voit l'autre ministre avec le nom plein de X, de Y et de W, qu'on sait plus si c'est un nom ou une maladie, envoyer ses directives pour faire circuler sa salade culturelle «Maple Leaf approved» à l'étranger, on a le droit de se méfier.

Quand on apprend la nomination de Laurier Lapière, le *pea soup* de service de McGill au conseil d'administration de Téléfilm, on a le droit de mettre en doute ta parole et de croire que les dés sont pipés. Quand on apprend dans le même communiqué qu'avec Lapière, l'historien négationniste, la même Mme Copps nomme au conseil d'administration de Radio-Canada un ancien conseiller aux communications de Pierre Elliott, on a le droit de se croire entre bonnes mains.

Quand on voit le sénateur libéral Gigantès, ancien journaliste à la *Gazette*, ancien secrétaire particulier du roi Constantin, se prendre pour un colonel grec et réclamer une censure plus musclée, on a le droit de paranoïer pour de bon.

Quand on voit ton propre boss, le bon Macerola, se faire taper sur les doigts par un obscur député libéral déguisé en commissaire politique de la culture, on se dit que le bon monsieur a sans doute retenu sa leçon, qu'il ne financera pas de sitôt un autre *Octobre* et qu'il se tiendra les oreilles molles.

L'État canadien finance et contrôle le cinéma québécois. Finance donc contrôle. Point à la ligne. Un système d'État, mon cher Laverdière, ça sert à ça, dans tous les pays du monde, même dans ce système à la Vichy, qui nous tient lieu de «plusse meilleur pays au monde».

Alors, tu peux bien raconter des peurs à tes collègues si ça te chante, mais arrête de nous prendre pour des valises. Dans un pays conquis et annexé comme le Québec, on encourage un cinéma conquis et annexé. Dans un pays soumis et servile, on encourage un cinéma soumis et servile. Tu peux bien nous les casser jusqu'à la Saint-Glin-Glin avec ton «cinéma original et novateur, tant dans sa forme que dans son contenu», un cinéma colonisé original et novateur, ça restera toujours un cinéma colonisé. C'est-à-dire inoffensif, conforme, esthétisant, décoratif, formaliste et surtout affreusement bourgeois. Un cinéma de fonctionnaire, de comité et de sous-comité. Un cinéma d'idées reçues. Un cinéma tenu en laisse. «Canada approved.»

Et toutes mes excuses à mes camarades qui refusent de se soumettre et arrivent quand même à faire une œuvre valable malgré ces gens-là. La cause du cinéma québécois vaut bien plus que mon petit cas personnel.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine : Louis Lapière (adjoint au directeur de l'information), Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Jean Chartier, Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur, Kathleen Lévesque, Caroline Montpetit, Brian Myles, Isabelle Paré, Clément Trudel, Serge Truffaut ; Diane Précourt (pages éditoriales, responsable des pages thématiques) ; Martin Ducloux et Christine Dumazet (relecteurs) ; Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes) ; à l'information culturelle : Michel Bélair (responsable), Stéphane Baillargeon, Pierre Cayouette, Paule des Rivières, Louise Leduc, Jean-Pierre Legault, Benoît Munger, Odile Tremblay ; à l'information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Robert Dufrais, Jean Fichette, Claude Turcotte ; à l'information internationale : Jocelyn Coulon (adjoint au directeur de l'information), François Brousseau (éditorialiste), Claude Lévesque ; à l'information politique : Pierre O'Neill, Manon Cornelière (correspondante parlementaire à Ottawa), Marj Cloutier et Gilles Lesage (correspondants parlementaires à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec) ; à l'information sportive : Yves d'Avignon ; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction) ; Isabelle Hachey, Marie-Claude Petit (commis) ; La documentation : Gilles Paré (directeur) ; Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING : Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Brigitte Cloutier, Gyslain Côté, Marilène Côté, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Guyline Ouellet, Micheline Ruelland (publicitaires) ; Sylvie Laporte, Nathalie Lemieux, Claire Paquet, Pierrette Rousseau, Micheline Turgeon ; Francine Ouellet (secrétaire). LA PRODUCTION Jocelyn Arsenault (directeur des approvisionnements, distribution et production), Marie-France Turgeon (responsable de la production), Claudine Bédard, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Marie-Josée Hudon, Sylvain Lesage, Christian Vien, Olivier Zaida. SERVICE À LA CLIENTÈLE : Johanne Briën (responsable), Evelyne Labonté (responsable à la promotion des abonnements), Manon Blanchette-Turcotte, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc-Venne. L'ADMINISTRATION Yves Bouthiette (contrôleur), Dany Dépatie (adjointe à l'administration et responsable des ressources humaines), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Jeanne d'Arc Houde (secrétaire à la direction) ; Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

Puits d'eau potable

Les citoyens de Franklin en colère
Les Américains sont aussi en furieLOUIS-GILLES FRANÇEUR
LE DEVOIR

Les citoyens de Franklin, qui en appellent du permis octroyé par la Commission de protection du territoire agricole (CPTA) à la compagnie Aquaterra, une filiale ontarienne de la multinationale française Danone (Evian), en vue d'exploiter un puits d'eau potable dans leur municipalité, viennent par ailleurs de demander au ministre de l'Environnement et de la Faune (MEF), David Cliche, d'annuler le «certificat d'autorisation» (CA) accordé le 23 décembre aux promoteurs.

Cette démarche, effectuée vendredi dernier, s'ajoute à une première demande d'annulation formulée le 12 mai dernier.

Is alléguent d'autre part que le propriétaire actuel du site Doréa de Franklin, le ministre de la Santé et des Services sociaux (MSSS), avait «laissé enfouir neuf réservoirs d'huile à chauffage au cours des 30 dernières années et [...] ne s'était pas conformé aux demandes répétées du MEF de nettoyer le site».

Les requérants ont de plus réclamé directement du titulaire du MSSS, le ministre Jean Rochon, «dans une perspective de santé environnementale, de santé publique et de gestion des fonds publics», de procéder rapidement à la décontamination du site, «ce qui éviterait de le brader pour 401 000 \$ alors qu'il est évalué à 1,5 million».

D'autre part, le promoteur Danone ainsi que les institutions québécoises pourraient aller de surprise en surprise dans ce dossier car les voisins américains du site Doréa pourraient forcer l'application du traité canado-américain sur les eaux frontalières, qui a préséance sur les lois et règlements locaux et provinciaux.

Peu avertis des procédures en cette matière, un des voisins du site Doréa, Robert Fievisohn, de Churubusco (New York), a commencé par saisir le gouvernement québécois par une lettre à la CPTA de son intention de faire opposition à ce projet en raison de ses impacts sur ses propres puits de l'autre côté de la frontière.

Il y a une dizaine d'années, Washington avait annulé le projet d'implanter un site d'enfouissement de déchets nucléaires à environ 12 kilomètres de la frontière canadienne à la hauteur du lac Massawipi, dans les Cantons-de-l'Est. Des citoyens canadiens avaient alors invoqué l'obligation contractée par les deux pays de s'interdire tout geste susceptible d'affecter la libre circulation des eaux souterraines ou de surface des deux côtés de la frontière par le traité de 1909. Cette obligation internationale a, en principe, préséance sur les lois et règlements provinciaux.

M. Fievisohn, qui a officiellement saisi de sa plainte l'administratrice de l'Environmental Protection Agency (EPA), Carol Browner, est un fermier qui cultive des fruits et envisage d'ouvrir une pisciculture (l) à 500 mètres du puits convoité par Aquaterra-Danone.

Selon les études de ce promoteur, le rayon d'influence des eaux pompées atteindrait 1,5 km. Une étude critique des données du promoteur, effectuée par une autre firme, estime que les eaux souterraines pourraient être affectées dans un rayon de dix kilomètres. C'est notamment cette étude dont est actuellement saisie la CPTA en appel.

Le fermier Fievisohn entend d'ailleurs passer à l'attaque contre le puits d'Aquaterra en pompant lui-même à des fins commerciales si le Québec autorise ce promoteur à modifier la nappe souterraine du côté américain. M. Fievisohn se dit enfin «choqué d'apprendre» que Québec a laissé en toute impunité enfouir des réservoirs contaminés d'huile sur le site du ministère de la Santé et des Services sociaux, une situation qui attirerait au propriétaire de l'autre côté de la frontière «une grosse amende et [l'obligation de] payer tous les coûts du nettoyage».

«Peut-être que le gouvernement du Québec ne respecte pas les droits de ses citoyens, ajoute-t-il dans sa lettre à la commissaire Rita Bédard, de la CPTA, mais il devrait respecter les nôtres comme citoyens le long d'une frontière internationale. Il serait dommage que toute cette situation devienne la source de frictions politiques entre deux juridictions.»

**S.V.P. Assurez-vous
que ce papier journal
soit recyclé.**

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9. ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333.

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Sur Internet devoir@cam.org
Pour l'agenda culturel (514) 985-3551

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et petites annonces

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 8h à 16h30
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)
Pour la version Internet (514) 278-6060
Extérieur de Montréal 1-800-563-5665 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal, Québec, H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor LaSalle, 7743, rue de Bourdeau, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 960, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement 9858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

BOUCHARD

SUITE DE LA PAGE 1

région qui a voté OUI et qui a tenté de faire la partition de son territoire.»

Faisant valoir que les souverainistes sont les seuls démocrates, M. Bouchard a également traité l'attitude de M. Chrétien de «forme malicieuse de malhonnêteté intellectuelle».

Quant à Jean Charest, il l'a sommé de prendre position sur la question de la partition. «Êtes-vous avec les anti-démocrates ou avec les démocrates?», lui a-t-il demandé en ajoutant que la réponse à cette question est «un test de la démocratie et un test de leadership pour celui qui y répond».

«Les fédéralistes ont espéré depuis le début de la campagne que les souverainistes n'iraient pas voter. Ils ont misé sur une certaine fatigue, un certain ennui, un certain dégoût de la politique fédérale.» Mais selon le premier ministre québécois, les souverainistes ont maintenant compris «que les démocrates doivent aller voter».

Quant à Gilles Duceppe, il a livré un plaidoyer en faveur de la souveraineté. «On est capables. Comme tous les autres peuples, on est capables. Oui, on peut le faire. Il faut porter ce message à Ottawa», a-t-il lancé à la fin de son allocution. Reprenant ses attaques contre les fédéralistes, il a rappelé que Jean Chrétien «n'est pas un démocrate. Tout ce qu'il veut faire, c'est empêcher les Québécois de se prononcer sur leur avenir».

Mais il a gardé le gros de ses attaques contre le Parti conservateur et son chef, Jean Charest. Reprenant l'idée voulant qu'il tienne deux discours d'un bout à l'autre du Canada, il a ajouté: «Qu'est-ce qu'il ferait au lendemain d'un OUI? Est-ce qu'il se tiendrait debout? C'est ce que l'on veut savoir. Il est temps qu'il sorte de son trou noir.»

Atmosphère plus détendue

Plus tôt dans la journée, Gilles Duceppe avait fait campagne dans la capitale, et tous les journalistes qui suivent sa tournée électo-

rale ne pouvaient que remarquer comment l'atmosphère semble plus agréable depuis lundi.

Le beau temps aidant, le chef bloquiste s'est prêté hier à deux bains de foule dans la journée, l'un dans un centre d'éducation pour adultes de la Commission scolaire catholique de Québec, l'autre sur la populaire rue Cartier où, à l'heure du midi, il circulait entre les terrasses où se prélassaient les citoyens.

Gilles Duceppe s'est même fait demander quel événement particulier lui avait fait retrouver sa bonne humeur.

«C'est une campagne électorale. Il y a des jours où l'on se sent plus en forme, d'autres moins, et là, c'est le sprint qui s'engage», a-t-il répondu. Sur le terrain, je sens que les gens voient clairement maintenant ce que M. Chrétien a l'intention de faire et ne comprennent pas toujours ce que M. Charest propose, parce qu'il dit «je ne le sais pas». Les gens comprennent de plus en plus qu'il y a seulement le Bloc québécois qui parle clairement.»

Gilles Duceppe a également reconnu hier, en entrevue à la radio de Radio-Canada à Québec, qu'il voudrait continuer à jouer le rôle d'opposition officielle à Ottawa.

«Nous serions fiers d'être encore l'opposition officielle parce que nous avons fait un travail rigoureux, a-t-il expliqué. La principale question qui anime la vie politique du Canada et du Québec, c'est celle des relations entre le Québec et le Canada, et pour la première fois dans l'histoire, nous avons les principaux acteurs face à face [à Ottawa]. Les souverainistes et les fédéralistes.»

Gilles Duceppe ne voit aucune contradiction entre le fait de former l'opposition officielle et la mission première du Bloc, qui consiste à défendre les intérêts du Québec. «Il est arrivé qu'en défendant les intérêts des Québécois, on défendait l'intérêt des Canadiens», a-t-il dit, donnant comme exemple des dossiers comme ceux de la justice ou de l'assurance-emploi.

«Il est même arrivé qu'on se porte à la dé-

fense de la culture canadienne, a-t-il ajouté. On le fait parce qu'il est important qu'il existe à côté d'un Québec souverain un Canada fort, ayant sa propre culture. C'est toute la question de la domination de la culture américaine...»

Advenant une parité de votes, Gilles Duceppe ajoute que le Bloc n'aura pas à abandonner son rôle d'opposition officielle. «Pourquoi les Québécois laisseraient leur place quand ils ont obtenu un mandat démocratique? Nous sommes là pour représenter ceux et celles qui nous ont élus, pas pour être des députés dociles. Nous sommes là pour défendre les intérêts des Québécois, et tant mieux si ça correspond aux intérêts des Canadiens [...] Nous avons des valeurs démocratiques communes avec les Canadiens.»

Avant de participer à la grande assemblée de la soirée, Gilles Duceppe avait rencontré en fin d'avant-midi les étudiants adultes du Centre Louis-Joliet. Le chef du Bloc a tracé une analogie entre «le courage et la détermination» de ces étudiants qui viennent terminer leur cinquième secondaire ou compléter une démarche d'alphabétisation et la marche du peuple québécois.

«Vous prenez les moyens pour changer votre situation, a-t-il dit. L'ensemble des Québécois doivent aussi prendre les moyens [pour changer la situation]. Il faut pouvoir avoir des rêves dans la vie. Quand nous aurons tous les moyens en main, nous pourrions transformer notre société.»

Gilles Duceppe s'est mêlé aux étudiants et a fait face à plusieurs questions très directes. Ainsi, un citoyen d'origine salvadorienne lui a demandé ce qui arriverait aux immigrants dans un Québec indépendant.

«Vous êtes un Québécois tout autant que moi, nous allons construire le Québec ensemble», a-t-il répondu, donnant comme exemple le cas du député d'origine latino-américaine Osvaldo Nuñez.

«C'est important que vous soyez un peu plus proche des gens, le Bloc commence à perdre un peu», lui a fait valoir un autre participant.

«Ça s'améliore», a-t-il répondu.

Guerre du saumon: Washington suspend les pourparlers

Port Hardy, C.-B. (PC) — Le département d'Etat des Etats-Unis a suspendu, hier, les pourparlers avec le Canada sur la pêche au saumon du Pacifique, quelques heures après que le ministre canadien des Pêches eut saisi un quatrième chalutier américain.

Dans une déclaration faite à Washington, le porte-parole du département d'Etat, Nicholas Burns, a déclaré que les saisies avaient «créé une atmosphère inamicale pour la réalisation de tout progrès dans ces pourparlers et compliquaient les efforts en vue d'en arriver à une solution». Le port d'attache du quatrième chalutier saisi est Seattle. Il a été arraisonné au large de l'île de Vancouver et toué jusqu'à Port Hardy.

Les capitaines des trois premiers bateaux saisis depuis dimanche ont pour leur part été condamnés à des amendes individuelles

de 300 \$, hier, en Cour provinciale, à Port Hardy. «Quelqu'un a simplement attisé le feu sous vos pieds, messieurs, et vous n'êtes que des pions», a déclaré le juge Brian Sanderson aux trois capitaines.

Ceux-ci ont été arrêtés en vertu d'une nouvelle réglementation les obligeant à rembarquer leur équipement de pêche lorsqu'ils entrent dans les eaux canadiennes.

La Couronne avait réclamé des amendes individuelles de 1500 \$ contre eux.

Les pourparlers pour en arriver à un accord sur la pêche au saumon, suspendus la semaine dernière, devaient reprendre vendredi.

Par ailleurs, le premier ministre de la Colombie-Britannique, Glen Clark, s'est rendu à Seattle hier pour rencontrer le gouverneur de l'Etat de Washington, Gary Locke.

Jusqu'à tout récemment, la Colombie-Bri-

tannique tenait l'Alaska responsable de l'impasse dans les pourparlers, qui durent depuis quatre ans, mais M. Clark jette maintenant le blâme sur les Etats de Washington et de l'Oregon.

Selon lui, l'absence de traité sur le saumon du Pacifique fait l'affaire des pêcheurs de l'Etat de Washington parce que, sans traité, ils peuvent prendre tout le poisson qu'ils veulent.

Le premier ministre Jean Chrétien a refusé de critiquer M. Clark pour sa décision de mettre fin à un accord qui permettait à la marine américaine d'utiliser un champ de tir au large de l'île de Vancouver.

«Il est dans son droit de faire ce qu'il croit utile. Vous savez, nous travaillons ensemble, et plus on peut mettre de pression, mieux c'est», a déclaré M. Chrétien alors qu'il faisait campagne à Vancouver.

JEUNES

SUITE DE LA PAGE 1

Il explique ce phénomène par le fait que l'opération du calcul des rentes des employés de la santé est plus complexe puisqu'elle fait entrer en jeu des éléments de rachat d'années de service. Cette opération est rendue nécessaire en raison du fait que les régimes de retraite dans ce secteur ne sont pas arrivés à maturité comme c'est toutefois le cas en éducation.

En outre, les employés de la CARRA doivent encore calculer des estimations de rentes pour 30 000 employés de l'Etat qui en ont fait la demande. Depuis deux mois, ils ont reçu 5000 syndiqués en entrevue et en ont rencontré 25 000 autres lors de séances d'information, en plus de répondre à 30 000 appels téléphoniques.

On ignore pour le moment combien d'entre eux ont fait appel à des conseillers en planification financière, dont la CARRA assume jusqu'à 300 \$ du total des honoraires, pour les aider à prendre une décision. «Mais le service est utilisé et apprécié», précise M. Sanachragin. Parmi les 10 800 personnes ayant

annoncé leur départ jusqu'à maintenant, on compte par ailleurs 6000 enseignants. Près de 2000 d'entre eux ne font pas partie du programme de départs volontaires mis sur pied au mois de mars à la suite de longues négociations avec les centrales syndicales, mais le gouvernement les comptabilise néanmoins dans la cible de 15 000 qu'il s'est fixée.

Jusqu'à maintenant, les personnes qui ont annoncé leur retraite mais qui peuvent toujours changer d'avis d'ici le 1^{er} juillet se retrouvent donc principalement dans le secteur de l'enseignement (55,6 %), suivi du domaine de la santé (35,8 %) et de la fonction publique (8,6 %).

Le gouvernement visait au départ 7325 départs à la santé, 5000 en éducation et 2675 dans la fonction publique. En nombre de postes abolis, si on soustrait les syndiqués qui devront être remplacés, le gouvernement voulait couper 6550 emplois dans la santé, 3000 en éducation et 2450 chez les fonctionnaires, pour un total de 12 000.

En guise de réponse au chef libéral Daniel Johnson qui lui reprochait de servir de «parachute à la chute libre» du Bloc québécois

lors de la campagne électorale fédérale au lieu de s'occuper des jeunes, le premier ministre Bouchard a donc répondu qu'il s'apprêtait en fait à «renouveler la fonction publique».

«Au delà d'un départ de 15 000, a-t-il expliqué, le gouvernement se retrouve en situation de remplacer des gens. Plus il va en partir en haut des 15 000 — des gens qui ont atteint notre âge, par exemple, qui ont trouvé qu'ils ont fait leur temps dans la fonction publique et parapublique —, plus on pourra engager de jeunes.»

Le chef de l'opposition officielle prétend toutefois que ce sont les 385 000 employés de l'Etat qui restent au travail qui paieront les retraites des 15 000 syndiqués qui partiront et que les jeunes qui entreront éventuellement au service du gouvernement ne pourront pas profiter des mêmes avantages que ceux qui seront partis.

A cela, le premier ministre a répliqué que les retraités partaient de plein gré en ce moment et que les jeunes vont pouvoir entrer dans la caisse de retraite grâce à son gouvernement.

CANDIDATS

SUITE DE LA PAGE 1

plus connus sont d'anciens collègues députés de Jean Charest. Il y a l'ex-ministre Jean Corbeil, qui fera la lutte au libéral Yvan Charbonneau et au bloquiste Roger Pomerleau, et les ex-parlementaires André Harvey, Nicole Roy-Arcelin, Darryl Gray, André Plourde, Vincent Della Noce et Jacques Vien.

Les trois partis ont dû, par conséquent, partir à la chasse aux élus municipaux, aux présidents de chambre de commerce, aux organisateurs communautaires et aux militants de longue date. Bref, des gens enracinés dans leur milieu ou capables de le devenir. A cette liste s'ajoutent bien sûr les candidats défauts aux élections précédentes mais qui restent persuadés que leur tour viendra.

On pense immédiatement aux libéraux Denis Coderre et Jacques Saada. Le premier n'a que 33 ans mais a déjà trois courses électorales infructueuses à son actif, dont une contre le bloquiste Gilles Duceppe en 1990. Président de l'aile québécoise du PLC de 1991 à 1993, Jacques Saada fut, de son côté, candidat dans La Prairie en 1993.

Jean Charest a beau se vanter d'offrir «une nouvelle génération de leadership» et Jean Chrétien peut bien l'accuser de ne pas avoir d'équipe, leurs forces, dans plusieurs comtés, se ressemblent quand on fait abstraction de l'équipe

ministérielle des libéraux. Les avocats, médecins, travailleurs sociaux et enseignants y côtoient les exploitants agricoles, les dirigeants de petites entreprises, les cadres et les relationnistes. Ce qui les différencie le plus, c'est l'importance de l'engagement communautaire, qui semble plus grand chez les libéraux.

Mais encore là, il faut se montrer prudent en lisant les guides fournis par les partis. Celui du PLC les présente sous un jour très avantageux en insistant sur chaque petit élément prouvant cette implication dans le milieu, y compris, dans le cas d'une candidate, la participation au bazar de sa paroisse.

Les libéraux ont tout de même fait mieux dans leur recrutement d'élus municipaux. Sept portent leurs couleurs, dont le maire de Montmagny, Gilbert Normand. Les conservateurs en comptent cinq, dont le maire de Lennoxville, David Price (Compton-Stanstead). Les bloquistes n'en ont convaincu que trois, dont deux maires: Robert Coulombe, maire de Maniwaki et candidat dans Pontiac-Gatineau-Labell, et René Saint-Onge, maire de Saint-Lazare et candidat dans Vaudreuil-Soulanges.

Les candidats hors Québec

À l'extérieur du Québec, les libéraux réservent un peu plus de surprises intéressantes, comme la candidature de la directrice générale de la Société Elizabeth Fry, Janna Francis, dans Kelowna (C.-B.), et celles de deux autres

femmes intéressées par la prévention du crime et l'aide aux prostituées. Trois importants leaders autochtones de la Saskatchewan sont aussi sur les rangs ainsi que l'ancienne ministre ontarienne Elinor Caplan et deux dirigeants de la Fédération canadienne des municipalités, dont l'ancien président John Les (Fraser Valley, C.-B.). L'ampleur de ce repechage n'atteint pas les proportions de 1993, où les postes libres abondaient et les aspirants de prestige se ruèrent aux portes.

Lors des dernières élections, le Bloc avait eu le problème inverse. Même Lucien Bouchard avait eu du mal à convaincre des personnalités plus connues à se joindre à l'opposition et avait dû s'appuyer sur une équipe de gens convaincus, pour la plupart souverainistes de longue date mais dépourvus de notoriété.

Cette fois, ce sont les conservateurs qui ont connu cette difficulté. Avec seulement deux sièges et un parti en reconstruction, Jean Charest a dû s'en remettre à son charme. Mais les prises vraiment impressionnantes se comptent sur les doigts d'une seule main. En plus du général à la retraite Lewis MacKenzie, on note les candidatures de l'ancien ministre conservateur de la Nouvelle-Ecosse, Terry Donohoe, qui fait la lutte à la chef néo-démocrate Alexa McDonough dans Halifax, et du Manitoba Brian Pallister. Ministre des Services gouvernementaux et étoile montante du cabinet Filmon, il a tout laissé tomber pour représenter Jean Charest dans Portage-Lisgar.

MONTFORT

SUITE DE LA PAGE 1

fort. Un avis final devrait être rendu sur la question au cours des prochaines semaines. Par ailleurs, Bernard d'Amour, adjoint principal du député libéral provincial de Carleton-Est, Gilles Morin, mentionnait hier que la première commission de restructuration des soins de santé de l'Ontario était entièrement formée d'unilingues anglophones. Son premier rapport a été fourni en anglais seulement, et c'est à la suite de plaintes de la communauté francophone ontarienne que le rapport a été traduit en français et que deux francophones se sont joints à la commission.

La conférence de presse d'hier, organisée par le groupe S.O.S. Montfort, se tenait expressément au Québec, à l'hôpital Lakeshore de Pointe-Claire, qui est de taille comparable à celui de Montfort et dessert majoritairement la communauté anglophone de Montréal.

«L'expérience que vit cet établissement présente des liens directs avec celle que vivent présentement nos compatriotes francophones de l'est de l'Ontario. Elle nous permet d'entrevoir ce que pourrait être une solution juste et durable au dossier de l'hôpital Montfort», a dit M. Ryan.

«L'Office de la langue française est tenu d'accorder un statut bilingue à tout établissement qui le requiert dès que celui-ci peut établir que la moitié de sa clientèle est d'une langue autre que le français. Une fois obtenu, ce statut ne peut être retiré que sur demande de l'établissement concerné», a ajouté M. Ryan.

M. Castonguay a aussi fait valoir que si le gouvernement Harris s'associe à la fermeture de l'hôpital Montfort, il accrédiat «la thèse selon laquelle les francophones n'ont pas de place en dehors du Québec».

Rappelons que l'hôpital Montfort reçoit un grand nombre de patients francophones de l'extérieur d'Ottawa-Carleton. Selon la présidente du comité S.O.S. Montfort, Gisèle Lalonde, il dessert quelque 200 000 francophones sur les quelque 550 000 francophones de l'Ontario.

Toujours selon Mme Lalonde, 30 % de la population du comté de Prescott Russell, où est situé l'hôpital Montfort, est unilingue francophone, tandis qu'un autre 30 % ne parle que très peu l'anglais.

En plus d'être cité en exemple en tant qu'hôpital très efficace, l'hôpital Montfort est un hôpital d'enseignement affilié à l'Université d'Ottawa ainsi qu'à d'autres établissements d'enseignement. De jeunes médecins y sont donc formés en français.

Pour sa part, M. Castonguay a ajouté que s'il choisit de fermer l'hôpital Montfort, le gouvernement ontarien de Mike Harris démontrera qu'il «ignore ce que signifie pour une minorité le contrôle de ses institutions». Le très grand nombre d'institutions dirigées par des anglophones au Québec a par ailleurs été mentionné à plusieurs reprises au cours de l'événement d'hier.

«Au Québec, a fait valoir M. Ryan, la communauté anglophone possède et dirige un grand nombre d'institutions qui véhiculent sa culture et fonctionnent dans sa langue. Citons à titre d'exemple l'université McGill, l'université Concordia, l'université Bishop, les cégeps Dawson, Vanier, MacDonald, Champlain et Saint Lawrence, le Lakeshore School Board, le Greater Montreal Protestant School Board, l'hôpital Montreal General, l'hôpital Royal Victoria et l'hôpital Lakeshore, et on pourrait en nommer bien d'autres.»

En guise de comparaison, au niveau collégial, la communauté francophone de l'Ontario ne profite que de la cité collégiale et de deux nouveaux collèges francophones. «Il est très difficile pour une majorité de comprendre les problèmes d'une minorité», a dit Mme Lalonde.

La cause de l'hôpital Montfort s'est déjà valu le soutien d'Alliance Québec et d'autres groupes de solidarité canadiens.